

Campus

art

Méditerranée



Projet
d'établissement
De l'INSEAMM à
Campus art
Méditerranée
2024 → 2029

1

Sommaire

De l'INSEAMM à Campus art Méditerranée

Préface.....

4

Prologue.....

6

L'acte I

6

Carte des lieux de Campus art Méditerranée.....

8

Scène 1 : Vers l'Acte II

12

→ 1.1 — Un nouveau nom d'usage : Campus art Méditerranée

→ 1.2 — Une feuille de route pour l'avenir

Scène 2 : Notre responsabilité pédagogique, artistique et territoriale.....

17

→ 2.1 — Apprendre : transversalités et innovations

Nouvelle donne : trois parcours innovants pour l'avenir et pour le territoire

20

→ 2.2 — L'usager-ère et le territoire

→ 2.3 — Être artiste, devenir professionnel-le

→ 2.4 — Produire, diffuser, créer, apprendre

Scène 3 : L'aura et le rizhome

33

→ 3.1 — Métropole : être au cœur de la coopération de l'enseignement artistique

→ 3.2 — Le Monde et la relation

Scène 4 : Notre responsabilité citoyenne et écologique.....

39

→ 4.1 — État des lieux

→ 4.2 — Responsabilité sociale et sociétale

→ 4.3 — Éco-responsabilité

Scène 5 : Partager, dynamiser, ensemble

45

→ 5.1 — Garantir des instances dynamiques et représentatives

→ 5.2 — Dialogues et convergences pédagogiques

→ 5.3 — Dialogues et convergences avec les tutelles

Scène 6 : Fédérer, rayonner, révéler

49

→ 6.1 — Visibilité, ici et ailleurs

→ 6.2 — Faire sens, faire équipe

Scène 7 : L'esprit des lieux, l'ambition d'un campus

55

→ 7.1 — L'état réel d'un patrimoine unique

→ 7.2 — Innovation, Industries culturelles et créatives (ICC), partenariats

→ 7.3 — L'élan pour demain, le Groupement d'intérêt public

Scène 8 : Bâtir, pérenniser, espérer

61

→ 8.1 — Vers la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), vers les nouveaux partenaires publics

→ 8.2 — Une nouvelle stratégie budgétaire et de ressources : mécénat, partenariats, prospection

→ 8.3 — Habiter, gérer, vivre et faire vivre un patrimoine exceptionnel !

→ 8.4 — Amplifier une démarche de contrôle de l'activité

Frise chronologique de la planification des actions

67

Annexes

68

Tableaux des partenaires

68

Tableaux des usager-ère-s 2024-2025

70

Tableaux de répartition des agent-e-s

72

Les équipes

73

Informations pratiques.....

75

Préface

par **Raphaël Imbert** - directeur général
de l'INSEAMM / Campus art Méditerranée

Transformer l'essai

« Transformer l'essai », c'est ainsi que j'avais titré mon dossier de candidature à la direction générale de l'INSEAMM en 2023. Effectivement, pour filer la métaphore sportive, un essai avait été « marqué » par la fusion du Conservatoire Pierre Barbizet au sein de l'établissement public de coopération culturelle qui avait été créé en 2012 pour les Beaux-Arts de Marseille. Il fallait dès lors transformer cet essai, aller au-delà de la prescription administrative de départ, faire de cet établissement unique le moteur d'une dynamique artistique et pédagogique ambitieuse, dans le cadre d'une politique culturelle innovante et originale.

Cette transformation – cet Acte II – est l'enjeu fondamental du présent projet d'établissement. Il s'agit désormais d'assumer notre dimension d'opérateur artistique et culturel phare du territoire, d'innover tout en consolidant les fondamentaux, de dynamiser l'esprit global d'une équipe artistique et administrative de grande valeur, d'animer un réseau vaste et pluriel de partenaires, afin d'éviter le risque de se retrouver « au milieu du gué », comme un simple assemblage de circonstance.

Campus art Méditerranée

Tout d'abord, il faut marquer l'acte et changer le nom d'usage, ce sera « Campus art

Méditerranée ». La raison sociale restant l'INSEAMM, le besoin d'un nom lisible et fédérateur est notoirement urgent. Les Beaux-Arts de Marseille, le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille et l'IFAMM sont désormais réunis sous la houlette de « Campus art Méditerranée ». Il synthétise sous le même vocable notre mission pédagogique et artistique ainsi qu'un ancrage local et international, pour une lisibilité accrue qui engage l'établissement dans son ensemble, tout en respectant les spécificités des écoles qui le constituent.

Valeurs communes

Ensuite, il faut se projeter dans l'avenir, dans un contexte particulier dont il faut saisir les incertitudes sans pour autant en subir les conséquences. Le projet d'établissement s'articule autour de valeurs communes qu'il s'agit d'affirmer, de transmettre, de partager : création, responsabilité, diversité, vigilance, proximité, coopération, innovation, éducation populaire et culturelle, transmission, transversalité, compétence, écoute, exigence, épanouissement.

Faire avec

Pour compléter mon propos, je souhaite partager deux principes essentiels pour bien comprendre nos objectifs dans ce projet d'établissement. Ces principes ont été développés dans deux publications.

La première figure dans l'édito d'une publi-

cation des Beaux-Arts de Marseille en 2024 « Ressources et territoire : expériences en design et savoir-faire avec les matériaux du territoire méditerranéen ». J'y voyais l'occasion de revenir sur le principe du « faire avec » : « La position de la créatrice et du créateur l'oblige souvent à répondre à l'injonction de faire « pour ou contre », rarement de faire « avec ». C'est une interrogation centrale (...). Comment faire « avec » ? Avec le public, avec le monde, avec l'autre, avec soi-même ? Bien plus qu'un abandon de libre-arbitre et de l'engagement de l'artiste, « faire avec » invite à l'introspection et à l'écoute, pour une fertile évidence quant aux solutions et aux imaginaires qui s'affirment par ce biais. »

Loin d'être un geste de résignation (faire avec... les moyens du bord !), le « faire avec » nous invite, au contraire, à sortir de nos particularismes, de nos habitudes, de nos interrogations. C'est faire avec l'autre, les équipes, les usager-ère-s, les partenaires, à la recherche de nouvelles dimensions de recherches, de créations, de réseaux, pour faire équipe, faire « école » selon le principe cher aux Beaux-Arts de Marseille ! C'est faire aussi avec le genius loci, l'esprit des lieux, invitant à magnifier les inspirations locales matérielles et immatérielles, sur deux sites exceptionnels et uniques.

L'un n'empêche pas l'autre

La deuxième publication est le petit livre que j'ai écrit au Seuil en 2023, « Pour ou Contre les Conservatoires ». J'y concluais sur la nécessaire vigilance à conserver et à préserver, en ces temps particuliers, un service public d'exception :

« Une vigilance (...) qui doit s'accompagner d'un leitmotiv : « l'un n'empêche pas l'autre ! » Le savoir n'empêche pas la connaissance. Le populaire n'empêche pas le savant. L'oralité n'empêche pas l'écriture. L'académie n'empêche pas la spontanéité. L'improvisation n'empêche pas la composition. La créativité n'empêche pas l'étude. Le risque n'empêche pas l'interprétation. La tradition n'empêche pas l'expérimentation. Le patrimoine n'empêche pas le matrimoine. Mo-

zart n'empêche pas IAM !

Ce leitmotiv défie les injonctions discriminantes qui affirment nos particularités mais les isolent également et les assèchent. « L'un n'empêche pas l'autre » peut être ainsi le principe fertile qui guide notre évolution : l'enseignement n'empêche pas la création, la recherche n'empêche pas la pratique, le territoire n'empêche pas l'ouverture au monde, l'initiation n'empêche pas le perfectionnement, la production n'empêche pas la transmission, la quête artistique n'empêche pas l'économie culturelle. Complémentaires, interdépendants, ces aspects s'enrichissent et ne doivent pas s'ignorer. Quels lieux et quels sujets plus légitimes que « Campus art Méditerranée », avec sa pluralité, son originalité, son unicité pour démontrer la pertinence actuelle et nécessaire de ces deux principes ?

Vigilance & avenir

Affirmons pour conclure : « le projet n'empêche pas la vigilance ». La vigilance évoquée ici, n'est pas celle qui empêche, qui craint, qui freine. Au contraire, elle est celle qui permet de réaliser, de se projeter, d'innover. Rester vigilant c'est rester éveillé. Donc c'est rester vigilant à la mission des équipes, aux attentes de nos usager-ère-s, aux fondamentaux d'un enseignement d'exception, à l'évolution, l'évaluation et le classement de nos écoles, à la situation locale et partenariale, au dialogue fertile et sincère avec les tutelles, à notre responsabilité en matière de service public, d'écoresponsabilité, de lutte contre les discriminations et toute forme de harcèlement. C'est rester vigilant quant à notre nécessaire évolution en termes d'innovation, de pluridisciplinarité, de rayonnement, d'attractivité, de nouveaux partenariats et de nouvelles disciplines. Rester vigilant est la condition sine qua non pour réaliser l'Acte II de Campus art Méditerranée, pour transformer l'essai et ainsi confirmer notre rôle en tant qu'acteur culturel majeur et fédérateur du territoire.

Prologue

L'acte I

De l'INSEAMM à Campus art Méditerranée

En 2019, à l'initiative de la Ville de Marseille, et en accord avec la DRAC PACA, le Conservatoire Pierre Barbizet intègre l'établissement public de coopération culturelle créé alors pour l'école des Beaux-Arts de Marseille en 2012. Cette intégration donne vie à l'Institut national d'enseignement artistique Marseille Méditerranée (INSEAMM).

L'objectif était triple :

- Sortir le Conservatoire d'une situation complexe en revitalisant son projet pédagogique, artistique et territorial ainsi qu'en solutionnant un contexte financier et de ressources humaines problématique ;
- Développer les actions des deux structures en matière d'éducation artistique et culturelle et repenser les enjeux d'interdisciplinarité propres à l'art ;
- S'ouvrir à des formes et à des pratiques artistiques et culturelles non instituées.

En 2024, l'INSEAMM est un jeune établissement public, qui a déjà progressé en créant les conditions favorables à un nouveau mode de pilotage et en impulsant une dynamique de coopération, d'ouverture et de rayonnement à l'échelle de son territoire. Piloté par une direction générale appuyée par un secrétariat général, il développe de nouvelles compétences adaptées à l'ampleur du projet. Organisé de manière rhizomique, son fonctionnement permet d'activer une plus grande transversalité avec la création de l'IFAMM (Institut de formation artistique Marseille Méditerranée) tout en préservant la singularité de ses deux institutions originelles.

Le Palais Carli



© Jean Kader

École des Beaux-Arts et d'architecture de Luminy



© Cécile Braneyre

→ Les Beaux-Arts de Marseille

L'école des Beaux-Arts de Marseille forme des artistes en art et en design aux niveaux licence et master. La pédagogie, centrée sur le projet, vise à rendre autonomes les étudiant-e-s, accompagné-e-s tout au long de leur cursus par une équipe pédagogique d'une soixantaine d'enseignant-e-s en art, design et théorie. L'École, qui accueille près de 400 étudiant-e-s, est bien insérée dans l'environnement professionnel et artistique de la ville. De nombreuses collaborations pédagogiques et artistiques sont menées, tant dans le domaine de la recherche que de la programmation, à l'échelle territoriale, nationale et internationale.

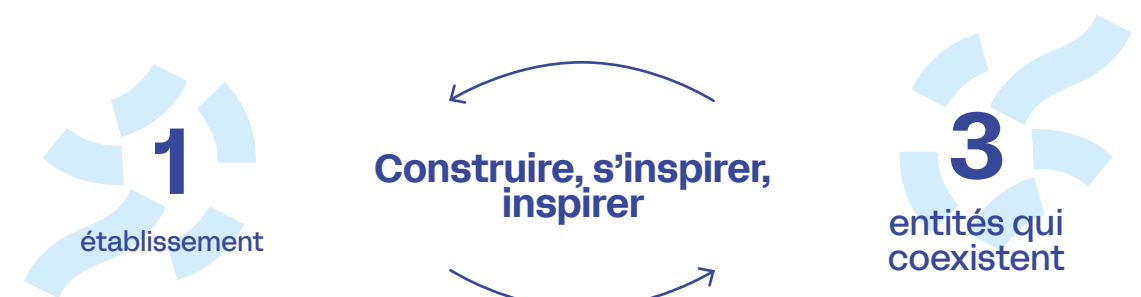
→ Le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille

Le Conservatoire Pierre Barbizet, classé à rayonnement régional, accueille en moyenne 1 700 élèves par an, encadré-e-s par une équipe pédagogique répartie dans 56 disciplines en musique, théâtre et danse (en partenariat avec l'école nationale de danse de Marseille). Le Conservatoire propose un enseignement ambitieux, varié et diplômant, accessible sur concours, de l'éveil musical jusqu'à la professionnalisation. Depuis quatre ans, le Conservatoire s'engage dans une politique d'ouverture partenariale, artistique et pédagogique.

→ L'Institut de Formation Artistique Marseille Méditerranée (IFAMM)

L'IFAMM a pour objectif d'accompagner de manière transversale et complémentaire les enjeux éducatifs hors des cursus diplômants. Ces enjeux incluent l'éducation artistique et culturelle, le développement des pratiques amateurs, la formation continue, l'insertion professionnelle, ainsi que la production, de la création à la diffusion.

La coexistence et la porosité de ces trois entités sont pensées à travers de nouveaux champs d'application et des articulations intelligentes. L'innovation pédagogique repose sur une vision ouverte et écosystémique, s'appuyant sur toutes les forces artistiques et culturelles qui composent l'INSEAMM.



Carte des lieux de campus art Méditerranée

1 Le Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille
→ 2 place Carli, 13001 Marseille

2
3 Campus art Méditerranée & les Beaux-Arts de Marseille
→ 184 Avenue de Luminy
13009 Marseille

4 — Atelier Saint-André
→ 6 boulevard Salducci, 13016

5 — Atelier Château Gombert
→ Chapelle des Pénitents, place des Héros, 13013

6 — Annexe Chape
→ 49 rue Chape, 13004

7 — Annexe Melchion
→ 15 rue Melchion, 13005

8 — Atelier Codaccioni
→ 19 rue Paul Codaccioni, 13007

9 — Atelier Saint-Éloi
→ 23 rue Saint-Éloi, 13010

10 — Atelier Sainte-Marguerite / AP-HM
→ 270 boulevard de Sainte-Marguerite, 13009



Vers l'Acte II

Scène

1



Clôture jazz lors du temps fort d'été,
le Grand Boucan au Conservatoire
Pierre Barbizet de Marseille — juin
2024

© Jean Kader

Scène 1

Vers l'Acte II

1.1 — Un nouveau nom d'usage : Campus art Méditerranée

L'ancien acronyme était peu lisible et tentait de résoudre une quadrature du cercle toponymique de l'établissement sans y parvenir. Le besoin de changer était manifeste et c'est le premier acte de ce projet d'établissement: notre nom d'usage est désormais « Campus art Méditerranée », sa raison sociale conservant son intitulé Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée.

1.2 — Une feuille de route pour l'avenir

Le projet d'établissement :

- Prend en compte les critères de labellisation et d'accréditation de l'enseignement artistique par le ministère de la Culture, visant à reconnaître et à valoriser les établissements offrant un enseignement de qualité. Pour l'école des Beaux-Arts, le processus a abouti en 2024 avec le rapport d'accréditation favorable de l'HCERES et l'approbation du document stratégique pluriannuel par le conseil d'administration. Dans le cadre du renouvellement du classement « rayonnement régional » du Conservatoire Pierre Barbizet, le présent projet d'établissement donne les grandes lignes de la stratégie à venir. Le projet spécifique du Conservatoire pour les cinq prochaines années sera présenté en 2025 et il répondra aux directives du nouveau schéma national d'orientation pédagogique ;
- Propose une méthode de suivi, d'évaluation et d'évolution et sera complété par un ensemble de «fiches projets», qui préciseront les objectifs, les actions et les moyens à mettre en œuvre sur le court, moyen et long terme. Chaque fiche sera modulable et adaptable, prendra en compte les contributions et permettra d'évaluer, chaque année, l'état des chantiers et des réalisations ;
- S'adosse au Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec les membres fondateurs de l'établissement, la Ville de Marseille et l'État, condition sine qua non de sa réalisation et de sa pérennité.

5 axes stratégiques

- Une transversalité des enseignements, avec des parcours pluridisciplinaires innovants ;
- Un ancrage territorial pour une plus grande diversité de publics ;
- Une synergie partenariale à l'échelle du territoire euro-méditerranéen, pour un Campus art Méditerranée qui y soit une véritable tête de réseau en matière de production, d'innovation pédagogique et pour les Industries culturelles et créatives (ICC) ;
- De meilleures conditions pour les agent-e-s et les usager-ère-s, en résonance avec les enjeux sociaux et écologiques ;
- Une stratégie budgétaire efficace, vigilante et vertueuse.

8 objectifs prioritaires

- Renforcer notre responsabilité pédagogique, artistique et territoriale ;
- Agir en réseau, du local à l'international ;
- Affirmer notre responsabilité citoyenne et écologique ;
- Partager et dynamiser par un pilotage sensible ;
- Fédérer et rayonner ;
- Créer un campus de référence en Méditerranée ;
- Définir une trajectoire pluriannuelle en termes d'objectifs et de moyens ;
- Planifier les actions à 5 ans.

1 vocation majeure

- Campus art Méditerranée, l'outil de référence principal au service des politiques culturelles, artistiques et pédagogiques à l'échelle d'une capitale euro-méditerranéenne!

Être l'artiste de demain !

Scène 2

Notre responsabilité
pédagogique,
artistique et
territoriale

La responsabilité pédagogique, artistique et territoriale, trois enjeux qui nous incombent et que nous devons mieux articuler en prenant en compte plusieurs dimensions :

- Les droits culturels ;
- Les évolutions des filières artistiques professionnelles ;
- Le renouvellement des pratiques culturelles qui contribuent à estomper les frontières entre disciplines ;
- Les nouvelles formes de la création contemporaine ;
- La diversité sociale et culturelle de notre territoire ;
- La transformation des conditions et des modes de production des œuvres à l'ère des transitions numériques et environnementales.

Scène 2

Notre responsabilité pédagogique, artistique et territoriale

2.1 — Apprendre : transversalités et innovations

→ Enseignement spécialisé, musique, théâtre et danse

L'art aujourd'hui encourage la rencontre, le métissage, la performance, ce que l'enseignement artistique spécialisé ne peut occulter dans sa pédagogie. La société évolue également dans son rapport à la transmission et l'apprentissage, favorisant l'expérimentation et le collectif avant la théorie et le concept.

Le Conservatoire Pierre Barbizet ne propose pas moins d'une quarantaine de disciplines musicales, des instruments de l'orchestre aux instruments polyphoniques, sans oublier les disciplines d'érudition, les disciplines vocales et la musique ancienne. Il porte également une histoire spécifique en tant que précurseur de l'enseignement du jazz et de la composition électroacoustique dans les conservatoires. Pour suivre au plus près l'art d'aujourd'hui, le Conservatoire s'attachera à adapter ses cursus en les complétant selon les attentes du schéma national d'orientation pédagogique (SNOP). Dès le plus jeune âge, l'accent sera mis sur la rencontre avec l'autre via les pratiques collectives, l'ouverture aux autres arts et à la création selon des formats adaptés aux différents cycles d'apprentissage. Parallèlement, les enseignements musicaux s'appuieront sur une volonté d'accroître la collaboration entre les différents départements pédagogiques et de multiplier les partenariats avec les acteurs culturels du territoire.

L'enseignement de la danse est historiquement garanti par une convention avec l'École nationale de danse de Marseille. L'enjeu est de rendre cette convention effective et structurée, en développant la collaboration des deux structures. Il s'agira donc de dépasser

+ 40
disciplines
musique -
théâtre - danse



Scène 2

les problématiques d'éloignement géographique et de bâtiments peu adaptés pour s'accueillir mutuellement, afin de collaborer autour d'objectifs partagés. Ainsi, le Conservatoire ambitionne d'activer une réflexion pédagogique commune autour de projets transversaux, d'enseignements mutualisés, voire de nouvelles disciplines. Un éveil commun danse/musique favorisera la coopération des équipes des deux structures avant de déployer des interactions pédagogiques plus approfondies (recrutements, examens, évaluations...).

Inscrit dans une dynamique de développement, le département théâtre prévoit l'évolution de son enseignement sur l'ensemble des cycles comme attendu par le ministère de la Culture. Il ouvre progressivement les cours de découverte préconisés par le nouveau schéma national permettant aux jeunes de bénéficier de l'expertise de professeur-e-s diplômé-e-s. Le lancement de ces différents formats d'apprentissage est l'occasion d'enrichir les contenus pédagogiques, par un apport accru de techniques (marionnette, masque, improvisation, jeu caméra ...) et de disciplines complémentaires (danse, chant, histoire du théâtre, ...). Enfin, pour que cet apprentissage artistique soit complet, le Conservatoire s'attachera à développer des partenariats avec les structures de diffusion de qualité dont bénéficie Marseille (La Criée - Théâtre National de Marseille, le Zef - Scène nationale de Marseille, Théâtre Joliette, Les Théâtres, l'ERACM ...) afin de proposer aux élèves différentes expériences du spectacle vivant et des rencontres privilégiées avec des artistes.

→ Enseignement supérieur, art & design

Les arts plastiques et le design sont enseignés aux Beaux-Arts de Marseille de manière transversale, pluridisciplinaire, hybride et décloisonnée.

Les trois axes stratégiques de l'établissement, présentés dans le cadre de son évaluation par l'HCERES en 2024 - Agir en réseau et sortir d'un relatif isolement ; Développer la responsabilité sociétale et environnementale de l'École ; Profession artiste et designer-euse - sont développés et rendus lisibles au sein du 1er et du 2e cycle. Ils contribuent à structurer l'offre pédagogique en articulant :

- La politique de formation ;
- L'ouverture à l'international ;
- L'adossement des formations à la recherche ;
- Les relations avec le monde socio-économique ;
- La préparation à l'insertion professionnelle.

2

options
art & design

1

classe
préparatoire

L'axe « Agir en réseau et sortir d'un relatif isolement »

Il est activé à travers trois enjeux :

- Le partenariat avec Aix-Marseille Université, qui constitue pour les Beaux-Arts de Marseille une référence en matière de formation supérieure et de recherche, tant au niveau des cursus et de la recherche que de la vie étudiante ;
- L'évolution des modes de collaboration avec les écoles et universités internationales partenaires, ainsi que l'accroissement de la mobilité des étudiant-e-s, des personnels et des enseignant-e-s ;
- L'ouverture à la pluridisciplinarité jusqu'à l'interdisciplinarité, rendue possible par le cadre offert par l'INSEAMM, favorisant des parcours de formation plus flexibles et novateurs.

L'axe « Développer la responsabilité sociétale et environnementale de l'École »

Travaillé par le biais du programme « Faire école - Luminy », introduit en 2022, il vise à structurer l'engagement actif des étudiant-e-s dans la vie de leur école et à valoriser leur implication en leur attribuant des ECTS. Cet axe est soutenu par des innovations dans les pratiques artistiques et le design, ainsi que par l'initiation à la recherche en 2e cycle. La création de nouveaux ateliers transversaux de recherche et de création, renforce cette démarche. Des programmes d'aide favorisant l'égalité des chances se structurent également, notamment avec le programme « Tutor Art & Design inter-étudiant-e-s ».

L'axe « Profession artiste et designer-euse »

C'est l'axe de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle, il doit permettre la structuration des actions, l'amélioration du suivi des stages et le développement d'enseignements professionnalisants. L'ensemble de ces nouveaux enseignements sera articulé avec des parcours complémentaires de professionnalisation au sein des cursus. Un nouveau dispositif d'accompagnement pour les diplômé-e-s DNSEP a débuté dès 2022 avec, par exemple, une exposition des diplômé-e-s à la Friche la Belle de Mai.

Deux autres objectifs importants :

- Le développement du suivi des diplômé-e-s DNA
- Une meilleure prise en compte du suivi des alumni en design, DNA et DNSEP.

L'École a pour vocation d'être une actrice majeure de l'émergence d'une nouvelle scène marseillaise du design.

Concert de Démon Marseille au Silo dans le cadre de l'Olympiade Culturelle à Marseille — 2024



© Jean Kader

Stage de préparation aux concours d'entrée des écoles d'art — Atelier Saint-Éloi



© Anthéa Vasseur

JPO des Beaux-Arts de Marseille — 2023



© Cécile Braneyre

JPO du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille — 2024



© Jean Kader

DNSEP - Alice Le Du — 2024



© Cécile Braneyre

Nouvelle donne : trois parcours innovants pour l'avenir et pour le territoire

Campus art Méditerranée, en tant que structure culturelle et artistique phare du territoire, se doit d'être au diapason des particularités et de l'identité culturelle de la cité. Celle-ci est multiple, diversifiée, urbaine, atypique, compétente, empirique. La transversalité de circonstance de l'établissement, liée à une fusion originale d'abord administrative, doit désormais se transformer en actes artistiques, pédagogiques et éducatifs.

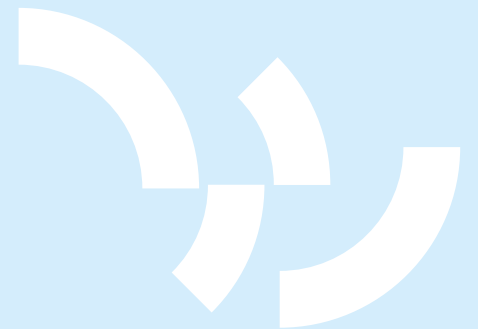
→ **Trois chantiers principaux mettront en valeur la pluridisciplinarité, la transversalité et la compétence de l'établissement, et constitueront son identité propre, en adéquation avec le territoire et ses besoins spécifiques :**



→ Département « Culture urbaine et de l'oralités »

Marseille incarne depuis de nombreuses décennies le laboratoire d'expressions artistiques des cultures urbaines. La diversité culturelle, les influences méditerranéennes et le dynamisme de nombreux opérateurs (festivals et structures d'accompagnement de jeunes artistes) offrent une richesse unique sur le territoire. Marseille et ses écoles artistiques sont également le terreau des grandes innovations pédagogiques et artistiques tout au long de son histoire : premières classes de jazz, de oud, d'électroacoustique dans un conservatoire français, terrain d'accueil des cultures méditerranéennes et diasporiques, contemporanéité des savoirs locaux de transmission orale... Il s'agit donc à la fois de réactualiser l'avant-gardisme de ce territoire et de le soutenir.

À travers une démarche partenariale et de proximité, nous souhaitons ouvrir et instituer de nouveaux parcours de formation dans le champ des cultures urbaines et d'oralité, au sein du premier département transversal de Campus art Méditerranée. Ces parcours viendront enrichir les apprentissages existants au sein de nos écoles mais aussi permettre à de jeunes artistes et amateur·trice·s d'acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de leurs pratiques, en diplômant, en formant et en professionnalisant. Avec une approche allant de la découverte et de l'initiation jusqu'à la création artistique, ces parcours s'inscriront dans un champ pluridisciplinaire large et diversifié : musiques actuelles, musiques improvisées, rap, street-art, performance, danses hip-hop, écriture, MAO. Ce nouveau département mobilisera l'action en interne de toutes nos forces pédagogiques et artistiques, et s'appuiera sur nos liens partenariaux avec le milieu culturel.



→ Parcours « Campus art Méditerranée »

Il existe et existera toujours des parcours de vie artistique qui sortent du commun, qui se sont développés hors des cursus académiques, des sentiers battus. Marseille cultive par ailleurs un lien particulier avec les autodidactes et les parcours atypiques. Campus art Méditerranée est lui-même un établissement qui entretient, par ses singularités, un équilibre entre l'académisme et la diversité. Il défend l'idée que les parcours particuliers ont besoin, à des moments-clés de leurs évolutions, de reconnaissance et de validation, tout comme le monde académique a besoin de l'imagination et de l'inspiration de ces artistes singulier·ère·s.

Le parcours « Campus art Méditerranée » permettra de construire un parcours personnalisé et transversal afin de compléter ses connaissances, asseoir son savoir-faire et intégrer un cursus diplômant. Il rassemblera une promotion de jeunes artistes de tous horizons stylistiques et esthétiques pour les accompagner dans leurs projets personnels, tout en leur permettant d'intégrer progressivement un cursus dans l'une de nos écoles et/ou chez l'un de nos partenaires. Curiosité, compétence, compréhension des enjeux et pluridisciplinarité seront les caractéristiques de ce parcours qui se construira selon les besoins de l'artiste concerné et mobilisera l'ensemble de l'établissement, telle une « classe préparatoire » pluridisciplinaire d'un type nouveau et adaptée aux circonstances actuelles.

→ Diplôme d'établissement « Campus art Méditerranée »

Le diplôme d'établissement « Campus art Méditerranée » fera suite au « parcours Campus art Méditerranée ». Il en partage la transversalité, la pluridisciplinarité et l'originalité, en y ajoutant la dimension enseignement supérieur et recherche, à l'instar des diplômes d'établissement d'autres structures qui affirment leur particularité et leur singularité (cf. L'EHESS). Le diplôme sera appelé à devenir un marqueur de la politique d'innovation pédagogique de l'établissement, tout en favorisant l'émergence d'artistes-chercheur·euse·s.

Coordonné par un·e enseignant·e-chercheur·euse et un·e artiste, il sera un équivalent de Master 2 et/ou Master spécialisé, et aura pour vocation, à terme, de devenir un équivalent de doctorat de recherche création, à l'instar de SACRe (PSL). Il nécessitera un travail précieux de coopération, de collaboration et de partenariat avec les structures d'enseignement supérieur équivalentes (AMU, IESM, Grandes écoles, EHESS) pour une validation auprès d'une double tutelle culture/enseignement supérieur, prenant en compte le caractère fertile et singulier d'une démarche nouvelle et vertueuse de l'établissement.

2.2 — L'usager-ère et le territoire

Campus art Méditerranée est l'établissement culturel et artistique du territoire dont la relation aux publics est la plus diverse, la plus large et aussi la plus complexe. Le projet d'établissement pose ici les grands axes pour une relation renouvelée avec les publics.

→ Une politique d'éducation artistique et culturelle émancipatrice (EAC)

Campus art Méditerranée a impulsé, depuis 4 ans, une politique ambitieuse d'éducation artistique et culturelle en développant plusieurs dispositifs et projets en partenariat avec les structures sociales et éducatives. Afin de renforcer et de diversifier cette politique, nous souhaitons établir, avec l'académie d'Aix-Marseille, le ministère de la Culture et les collectivités, une convention-cadre d'objectifs positionnant l'EPCC comme acteur-clé de la politique d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire, autour des axes suivants :

- Favoriser une pédagogie de projets par une approche pluridisciplinaire;
- Mettre en œuvre des parcours éducatifs favorisant l'expérience artistique et la professionnalisation des jeunes diplômés;
- Proposer des parcours d'éducation artistique et culturelle avec les structures de la petite enfance, les établissements scolaires et les partenaires sociaux;
- Développer des dispositifs de formation professionnelle à destination des jeunes artistes dans le domaine de l'action culturelle;
- Privilégier l'élaboration et l'implantation de projets dans des zones d'intervention en territoires « sensibles »;
- Permettre l'ouverture des établissements en dehors des périodes scolaires et y organiser des programmes d'actions culturelles innovants et expérimentaux.



Être amateur — aimer ce que l'on fait, ce que l'on crée — de l'initiation au projet personnel

Stage contes sonores —
Codaccioni



Ateliers hebdomadaires des Ateliers publics, Sujets
d'observaion et imagination — Saint-Éloi



→ Classes à horaires aménagés, de l'école au lycée

Portées par le Conservatoire, les classes à horaires aménagés musique de l'école du Cours Julien, du collège Longchamp et des collège et lycée Thiers représentent 300 élèves. Ces parcours se développent avec la création, dès 2024, d'une section théâtre au collège Vieux-Port et l'ouverture prochaine d'une nouvelle section de la série S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) au lycée Thiers.

→ Les apprentissages collectifs

En partenariat avec la Philharmonie de Paris, le Conservatoire porte depuis septembre 2024 sa deuxième cohorte de l'orchestre Démos, permettant à une centaine d'enfants de 7 à 14 ans d'accéder à la pratique musicale grâce à une pédagogie collective. Le projet Démos a un impact déterminant sur les territoires, en lien avec les écoles, les habitant-e-s, les associations et les familles.

→ Passerelle(s)

À la suite de la première cohorte Démos, la création d'une Passerelle avec le Conservatoire a permis d'accueillir une quarantaine d'enfants. La réalisation et la pérennisation de cette Passerelle sera déterminante, car elle pourra favoriser l'accueil d'enfants issus des politiques EAC dans les cursus et la nécessaire valorisation d'un temps d'adaptation pour mieux s'y intégrer. Le Conservatoire envisage aujourd'hui, avec ses partenaires (Cité de la Musique, orchestres à l'école...), d'ouvrir cette passerelle à l'ensemble des apprenant-es issu-e-s d'un apprentissage collectif et oral. L'objectif est d'intégrer des jeunes ayant débuté la musique ailleurs et autrement. Passerelle sera l'un des axes majeurs de diversité et d'inclusion du Conservatoire dans les prochaines années.

→ Parcours création

De jeunes compositeur-ric-e-s sont invité-e-s à travailler avec les élèves du Conservatoire et des élèves de chorales de trois collèges marseillais. L'objectif est de renforcer cette proposition pour inscrire pleinement le Conservatoire comme lieu de partage de la création musicale, en sensibilisant et en faisant participer les jeunes élèves au processus de création, de l'écriture à la composition.

→ Résidences de territoire dans les écoles

À l'instar de la résidence artistique dans le quartier de Saint-André, résidence d'une durée d'un an initiée en partenariat avec le réseau des bibliothèques de Marseille, le Réseau d'Enseignement Prioritaire Nord, les écoles et associations d'habitant-e-s du territoire, nous souhaitons accroître la présence de nos jeunes artistes en développant deux nouvelles résidences dans les écoles marseillaises.

→ Parcours découvertes

Les « parcours découvertes » du Conservatoire sont proposés chaque année à 10 écoles marseillaises situées en quartiers prioritaires. À travers des visites, concerts et ateliers, les projets mobilisent collectivement professeur-e-s, dumistes et grand-e-s élèves, dans le cadre de leurs modules pré-professionnalisants. L'élaboration de ces parcours se fait en co-construction avec les conseiller-ère-s académiques du premier cycle.

→ Parcours pluridisciplinaires

Des parcours pluridisciplinaires sont élaborés en premier cycle avec de jeunes artistes issu-e-s de notre établissement, à destination de plus de 300 élèves. Du dessin au théâtre d'ombres, de l'écriture à la fabrication de livres, de la mosaïque à la performance, des pratiques sonores à la fabrication d'instruments, ces parcours nés dans le cadre de « Marseille en grand » devront se poursuivre. La classe élémentaire CHAMADE — danse, chant, théâtre et arts plastiques — en partenariat avec l'école nationale de danse de Marseille, constitue également une expérimentation à développer.

→ Une école « art et nature », ouverte et transversale à Luminy

Ce projet constitue un terrain d'expérimentation éducatif original : ateliers de pratiques créatives, vacances apprenantes, classes vertes, classes dehors... autant de passerelles entre les temps scolaire et extrascolaire pourront être proposées à Luminy. Cette « école » sera celle de l'apprentissage par le faire, en lien avec les enjeux de la transition écologique.

→ L'amateur·trice et sa pratique, au cœur de la cité

Les pratiques artistiques amateurs, la relation à l'art de chacun et chacune, l'émancipation à travers ses propres pratiques créatives, sont au cœur de notre établissement et constituent un des objectifs premiers de son accompagnement pédagogique.

Au-delà des enseignements, le Conservatoire veille également à faire de ses élèves des spectateur·trice.s éclairé.e.s. Pour accompagner la pratique amateur, le Conservatoire Pierre Barbizet suit les préconisations du nouveau SNOP, qui encourage à diversifier les parcours, en phase avec la société d'aujourd'hui. Il ouvre ainsi ses portes aux adultes avec des parcours personnalisés, conçus comme des contrats d'objectifs entre l'élève et l'établissement pour un an. Le Conservatoire travaille également à des parcours pluridisciplinaires adaptés aux adolescent·e-s, sous forme de modules, afin de maintenir leur motivation tout en accueillant de jeunes débutant·e-s (par exemple en théâtre, ou via le numérique). Le Conservatoire est un pôle ressource pour la pratique amateur et il est également un lieu d'accueil pour diverses formations (chorales, instrumentales...) du territoire.

Les Ateliers publics des Beaux-Arts représentent également un levier extraordinaire pour les pratiques amateurs, qu'il faut continuer à valoriser. Depuis 2017, les ateliers publics ont su, pas à pas, retrouver une nouvelle visibilité. Le rapprochement avec le Conservatoire permet les premiers croisements entre les disciplines.

Nos priorités s'articulent autour de quatre objectifs :

- Accroître la fréquentation et le renouvellement des publics en proposant de nouvelles pratiques et de meilleures conditions d'accueil et d'hospitalité ;
- Étendre notre présence à de nouveaux sites culturels marseillais (Musée d'art Contemporain ; bibliothèque de l'Alcazar, château de la Buzine...) ;
- Mobiliser les jeunes diplômé·e-s de nos établissements pour intervenir au sein de nos ateliers ;
- Renforcer l'accompagnement des projets personnels.

Il s'agira de travailler à une meilleure hybridation de ces pratiques en créant des passerelles entre le Conservatoire et les Ateliers publics des Beaux-Arts, et ainsi ouvrir des parcours pluridisciplinaires dès le plus jeune âge.

→ Création d'un tiers-lieu « art et soin » avec l'AP-HM

Depuis 2014, l'AP-HM et Campus art Méditerranée ont initié un partenariat qui ne cesse de s'enrichir. Les Ateliers Publics des Beaux-Arts de Marseille sont l'un des moteurs de cette dynamique, avec un atelier permanent à l'Hôpital Sainte-Marguerite. Des liens avec le Conservatoire se sont tissés, donnant lieu à une dizaine de concerts annuels d'enseignant·e-s et grand·e-s élèves, au sein des hôpitaux.

Notre centre de formation de plasticiennes et plasticiens intervenant·e-s est également porteur de projets au sein de deux unités psychiatriques pénitentiaires. Avec l'AP-HM, notre intention conjointe est de créer un tiers-lieu « art et soin » sur le site de la Timone : un espace de formation pour les élèves, un espace de recherche et d'échange autour de la création et du soin (axe de recherche actuellement travaillé au sein des Beaux-Arts), ainsi qu'un espace de diffusion et de rencontre.

Artistes intervenant·e-s, créer des passerelles entre les disciplines

Nous souhaitons continuer de développer la formation du Certificat de formation de plasticien·ne intervenant·e – en l'inscrivant plus fortement dans un réseau partenarial à l'échelle régionale (écoles d'art, Aix-Marseille université, institutions culturelles, entreprises, collectivités...). Cette formation, reconnue par le ministère de la Culture répond à des besoins de compétences identifiées au niveau national, en cohérence avec les poli-

tiques culturelles d'éducation artistique et culturelle. Pour cela, Campus art Méditerranée poursuivra sa réflexion sur l'évolution du cadre pédagogique afin d'y apporter de nouvelles dimensions, en développant notamment les mises en situation tout en garantissant l'accompagnement et le tutorat des artistes stagiaires. L'un des enjeux est de se rapprocher du Centre de formation des musiciennes et musiciens intervenant·e-s (CFMI) d'Aix-en-Provence pour créer un programme de résidence annuelle destiné à un binôme constitué d'un·e jeune artiste et d'un·e jeune musicien·ne en cours de formation. Ce dispositif sera proposé à un établissement scolaire volontaire et s'inscrira dans une démarche professionnelle alliant création artistique et transmission des savoirs.

2.3 — Être artiste, devenir professionnel·le

Campus art Méditerranée doit être l'endroit de la transversalité professionnalisante – un lieu où apprendre à être artiste ouvre un spectre de connaissance élargi : du modèle économique à la conception artistique, du savoir esthétique ou juridique à la démarche de prospection.

→ Accessibilité à la formation supérieure en art, un enjeu territorial

Au sein de l'école des Beaux-Arts de Marseille, sont développés des dispositifs d'accompagnement visant à favoriser une plus grande accessibilité aux formations supérieures en art. C'est l'objectif premier de la classe préparatoire en art qui accueille une quinzaine d'étudiantes et d'étudiants chaque année. L'année de classe préparatoire leur permet de s'interroger sur leurs choix d'orientation et de se positionner face à l'offre de formations proposée par les établissements supérieurs d'enseignement artistique en France.

Il s'agit de mieux appréhender l'enjeu du territoire et de la diversité des candidat·e-s. Trois programmes existent actuellement que nous continuerons à développer en lien avec l'Éducation nationale : le Programme égalité des chances en école d'art et de design, les Cordées de la réussite et le partenariat avec le lycée Marseilleveyre. Ces dispositifs, ainsi que nos stages préparatoires, seront développés en collaboration avec d'autres établissements du secondaire. Cela permettra à des jeunes sans formation préalable en arts plastiques, notamment celles et ceux issu·e-s de filières professionnelles et techniques, d'être accompagné·e-s dans leur parcours vers les métiers de la création.

La nuit du Conservatoire — 2025



© Jean Kader

Radio Grenouille à la JPO des Beaux-Arts de Marseille pour interviewer nos alumni — 2024



© Cécile Braneyre

Module professionnel avec l'AMI et les grand·e-s élèves du Conservatoire — 2024



© IFAMM

→ Orientation professionnelle au Conservatoire, du lycée à la classe préparatoire

L'orientation professionnelle est un enjeu national pour les conservatoires, soumis à une injonction contradictoire : bien que tout.e futur.e professionnel.le gagne à se former dans un conservatoire classé, ce type de structure ne possède pas toujours une connaissance approfondie des orientations professionnelles - et n'en a même pas la prérogative. Le Conservatoire Pierre Barbizet, au sein de Campus art Méditerranée, est à un endroit et à un moment de son évolution qui lui permet d'envisager ce nouvel enjeu de manière proactive et originale.

Dans cette perspective, plusieurs axes se développent simultanément :

- En théâtre, à l'échelle de la pré-professionnalisation visée par les cycles spécialisés (préfiguration du DNET), divers partenariats se tissent entre autres avec l'ERACM, permettant aux élèves de se projeter vers l'enseignement supérieur et de rencontrer directement des professionnel-le-s de la scène ;
- L'évolution du bac S2TMD en partenariat avec le lycée Thiers, une filière transformée en 2022, pour laquelle il sera essentiel de valoriser les contenus et les débouchés ;
- En 2024, le Conservatoire anticipe la création de la CPES (Classe préparatoire à l'enseignement supérieur) pour la musique et le théâtre (déjà existante pour la danse à l'École nationale de danse de Marseille), en vue de sa demande d'agrément. Les CPES ont pour vocation de préparer les jeunes aux écoles supérieures et aux divers métiers accessibles grâce à un cursus orienté en ce sens, incluant la préparation aux concours, des modules professionnalisants et des rencontres avec des professionnel-le-s du secteur. Un partenariat sur les questions de professionnalisation est déjà mis en œuvre avec plusieurs acteurs locaux (AMI, Radio Grenouille, Babel XP...).

→ Professionnalisation à l'école des Beaux-Arts, cursus et post-cursus

La question de la professionnalisation est également un enjeu important au sein de notre école d'art. La mise en place d'un parcours de professionnalisation regroupant plusieurs enseignements dans la maquette pédagogique a été inscrit au sein du cursus en concertation avec les équipes pédagogiques. Des intervenant-e-s extérieur-e-s issus du monde socio-économique et culturel, des journées de travail chez les partenaires, enrichissent les contenus transversaux apportés par le service pédagogique, international et de professionnalisation. Des dispositifs d'accompagnement et de mise en relation pour les diplômé-e-s DNSEP constituent également des outils d'insertion professionnelle importants, avec la réalisation de projets impliquant différents partenaires (Prix François Bret, stages, aides à la mobilité, bourses de production, expositions...).

Cette démarche sera également activée à travers la question de l'apprentissage encore très mal appréhendée au niveau des formations culturelles, mais qu'il semblerait pertinent de pouvoir étudier pour certains cursus.

→ Vers un pôle transversal de soutien à la jeune création

Afin d'accompagner au mieux les jeunes artistes issu-e-s de notre établissement, nous engagerons une démarche transversale et structurée afin d'intensifier le déploiement de nouvelles actions liées à l'insertion professionnelle et à la jeune création.

Pour cela, seront renforcés les partenariats avec des structures de l'écosystème culturel œuvrant pour le développement des carrières, le soutien à l'émergence et l'entrepreneuriat culturel. Des collaborations seront impulsées avec des institutions et projets, à

l'échelle territoriale pour créer des passerelles et mettre en place des programmes d'accompagnement adaptés aux parcours artistiques – résidences, aide à la production, recherche (ex : Festival Agir pour le vivant...).

Notre engagement dans cette démarche s'appuiera sur des réseaux et financements nationaux et européens, tels que la commande publique, les programmes Europe Créative et les appels à projets internationaux (New European Bauhaus, Villa Albertine...), ainsi que sur des soutiens privés.

→ La formation continue, un chantier d'avenir à engager

Dès 2025, Campus art Méditerranée souhaite initier une étude de préfiguration en vue du développement de la formation continue. Art plastiques, théâtre vivant, design : les artistes partagent le désir de confronter leur travail à d'autres pratiques et d'acquérir, tout au long de leur parcours professionnel, de nouvelles compétences.

Il est important de rappeler que depuis 2012, la mise en place du fonds de formation des artistes permet aux auteur-trice-s, plasticien-ne-s et designer-euse-s de se former au même titre que l'ensemble des autres professionnel-le-s de la culture et de la création.

Les premiers échanges avec les partenaires régionaux et les opérateurs de compétences (OPCO), les différents diagnostics réalisés dans le cadre de France 2030 sur le volet compétences et métiers d'avenir (CMA), ainsi que les liens entretenus au sein du réseau des grandes écoles région sud (GERS), nous incitent à investiguer deux types d'offres :

- Une offre de formations « métiers » s'adressant à des artistes professionnel-le-s pour l'acquisition de compétences techniques (ex : perfectionnement de la pratique, intégration des usages numériques dans la création, accompagnement aux transformations technologiques...) ;
- Une offre de formation liée à des compétences transverses (ex : entrepreneuriat dans les métiers d'art et innovation écologique, approche du co-design dans les processus créatifs...).



Développer une offre de formation continue en lien avec les spécificités et les champs disciplinaires de nos écoles.

2.4 - Produire, diffuser, créer, apprendre

Campus art Méditerranée affirme la place prépondérante de la production et de la diffusion dans sa dynamique pédagogique et artistique. Apprendre en faisant, en participant, en créant, au cœur de l'écosystème culturel du territoire est un élément moteur du rayonnement et de l'activité de l'établissement.

→ Une politique d'invitation et de programmation dynamique à poursuivre

L'école des Beaux-Arts de Marseille a une politique d'invitation intense, tout au long de l'année, pour des workshops, conférences, masterclasses qui mettent en contact les étudiant-e-s avec tous les champs de la création et de la pensée contemporaine. En lien avec la pédagogie et la recherche, les partenariats se sont noués au fil des ans, tant au ni-

Scène 2



Les fanfares du Grand Boucan au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille — 2024

© Jean Kader

veau des opérateurs culturels que des établissements d'enseignement, avec une pluralité de profils d'artistes, universitaires, designer-euse-s, poètes, chorégraphes et cinéastes issu-e-s de la scène locale, française et internationale.

Pour le Conservatoire, cette politique d'invitation et de programmation s'est intensifiée au cours des quatre dernières années. En 2024, de nombreux partenariats ont été réalisés, engageant enseignant-e-s et élèves dans des projets à visée artistique et pédagogique, donnant la possibilité aux élèves d'évoluer dans un contexte où amateur-trice-s et professionnel-le-s se rencontrent, effaçant les frontières entre celles et ceux qui aiment et pratiquent un art. Cette politique s'appuie également sur une ouverture vers d'autres formes disciplinaires et se déploie sur tout le territoire : festivals, théâtres, espace public, maisons de quartier ... Cette politique contribue à mettre en lumière les parcours artistiques des jeunes tout en intégrant les pratiques culturelles au cœur de notre ville.

→ La production, au service de la pédagogie et du partage d'expérience

Une des ambitions de Campus art Méditerranée sera de devenir un pôle de production et d'être reconnu comme un lieu de programmation original et atypique, accueillant artistes, activistes, intellectuel-le-s, connu-e-s ou émergent-e-s, pour la recherche, la création, l'innovation.

Tout en gardant les prérogatives de chacun et chacune dans leurs champs d'enseignement et de pédagogie, il conviendra donc de réfléchir, pour les années à venir, à l'échelle de l'établissement, sur le développement de la production comme nouvel axe majeur.

La production est essentielle dans notre réflexion sur l'évolution de nos enseignements, car elle influera sur plusieurs aspects : celui de la pédagogie en renforçant la dimension de l'expérience et du projet personnel ; celui du partenariat (coproduction et/ou coréalisation) en suscitant de nouvelles formes de création participative ; celui de la place de Campus art Méditerranée dans son territoire comme lieu de partage et de rencontre avec les publics ; celui de la professionnalisation : être et devenir artiste.

La structuration d'une cellule de production à l'échelle de l'établissement viendra accompagner cette démarche et poursuivra plusieurs objectifs :

- Consolider les démarches de production et de coproduction;
- Concevoir et valoriser une politique de programmation en vue d'un plus grand rayonnement;
- Développer de nouvelles formes propices à la création collective et participative;
- Développer des projets de résidences d'artistes « Made in Campus art Méditerranée » offrant des espaces de collaborations artistiques et pédagogiques.



La création comme vecteur essentiel pour nos publics et leurs pratiques artistiques, en phase avec les enjeux contemporains et l'évolution de notre société.



L'aura et le rizhome

Scène 3

Campus art Méditerranée bénéficie d'atouts évidents en termes de rayonnement, d'attractivité, de réseaux. Il arrive à un moment clé de son évolution, qui lui permet de penser efficacement son aura territoriale et internationale au sein d'un réseau de partenaires, de projets, avec des perspectives de plus en plus larges. Les dimensions territoriale et internationale jouent un rôle essentiel dans la stratégie de développement de l'établissement, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation pédagogique.

Scène 3

L'aura et le rizhome

3.1 — Métropole : être au cœur de la coopération de l'enseignement artistique

Dans le contexte de l'offre d'enseignement artistique territorial, Campus art Méditerranée doit jouer un rôle majeur et être moteur d'une réflexion prospective au sein d'un écosystème encore trop peu connecté à l'échelle métropolitaine.

→ **Alliances pédagogiques, complémentarité des parcours d'enseignement**

Nous souhaitons initier une réflexion collective sur les enjeux d'une meilleure complémentarité territoriale afin de clarifier, diversifier et mieux faire rayonner les parcours apprenants à tous les âges. Cette réflexion pourra être portée avec, notamment, la Cité de la musique et l'École nationale de danse de Marseille afin de proposer une offre pédagogique complète et cohérente se déployant à l'échelle de la ville.

À une plus large échelle territoriale, le Conservatoire - classé à rayonnement régional - ambitionne de développer sa mission de pôle-ressource de l'enseignement artistique musique-théâtre-danse, facilitateur pour les plus petites structures et moteur pour des projets collaboratifs d'ampleur.

Cette réflexion se porte également sur la formation supérieure avec différentes pistes de collaborations envisagées :

- Avec l'Institut d'enseignement supérieur de la musique Europe et Méditerranée (IESM) sur le développement de la diplomation de nouvelles disciplines : la création dans la musique à l'image, le chant lyrique et le jazz ;
- Avec le centre de Formation pour les musicien-ne-s intervenant-e-s (CFMI) pour des validations d'UV d'enseignement ou de stages au Conservatoire ;
- Avec Aix Marseille université pour les validations d'enseignements techniques et pratiques du cursus musicologique (stages/laboratoires de recherche en musique et théâtre) au Conservatoire ;
- Avec l'École nationale de danse de Marseille et le Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower pour développer le rôle de l'accompagnement musical dans le milieu chorégraphique, encore peu exploré dans les projets de ces deux écoles.



→ Alliances inter-écoles, pluridisciplinarité et diversités

Le projet « summer camps » se développe depuis deux ans en collaboration avec la FAI-AR et la compagnie Vol Plané. Il propose à des jeunes engagés dans des parcours artistiques (Conservatoire, école des Beaux-Arts, école de danse, école de théâtre, etc) de se retrouver pour travailler ensemble, renforcer leurs pratiques et se rencontrer à travers un processus de création collective.

Dans les années à venir, nous ferons du site de Luminy une véritable plateforme d'échanges artistiques ouverte aux jeunes générations inscrites dans des parcours d'enseignement artistique, académiques ou non.

L'intention des « summer camps » sera de proposer des ateliers de recherche et de création transdisciplinaires, favorisant l'émergence de nouvelles tendances artistiques et d'imaginaires communs, tout en réunissant des jeunes aux horizons géographiques, sociologiques et culturels variés. Ce faisant, Campus art Méditerranée renouera avec la dimension originelle du site de Luminy pour ambitionner d'être un « Banff » du Sud, une référence en Méditerranée.

L'objectif sera également d'élargir nos collaborations à l'échelle territoriale avec des structures telles que la CinéFabrique, la Plateforme, Sup de sub mais aussi d'impliquer des formations artistiques à l'échelle internationale en nous associant à des scènes émergentes, des structures multidisciplinaires (Gallery992 à Atlanta) ou encore des écoles (Seneca Intensiv à Berlin, Conservatoire de Liège, Savannah institute of art and design...), entre autres.

→ Réseaux, décroisement des formations et de la recherche

Campus art Méditerranée est présent et actif au sein de nombreux réseaux d'enseignement de l'art tels que l'ANDÉA (écoles d'art et de design publiques en France), APPEA (classes préparatoires publiques d'art en France), ANEAT (écoles de pratiques amateurs en France), Elia (écoles d'art en Europe), Écoles du Sud (écoles d'art en Région), Conservatoires de France, Grandes écoles région du Sud.

Campus art Méditerranée s'inscrit dans ces différents réseaux comme établissement promoteur de transversalités et de décroissements dans les domaines de la formation et de la recherche.

3.2 — Le Monde et la relation

→ Une plateforme d'échange en Méditerranée

Campus art Méditerranée investit la dimension internationale à travers les trois entités qui le composent. Tout d'abord, l'école des Beaux-Arts, qui constitue un échelon privilégié pour tisser un réseau à l'international autour du bassin méditerranéen et au-delà. En effet, grâce à nos trente-deux écoles et universités partenaires dans le cadre du Programme Erasmus + et à nos vingt accords de coopération hors Europe, les échanges internationaux sont protéiformes : mobilité étudiante, mobilité enseignante et administrative, pratique de la recherche tournée vers l'international, workshops intensifs hybrides, voyages d'études à l'étranger, invitations d'étudiant-e-s, d'artistes et d'enseignant-e-s internationaux-ales, résidences internationales pour les diplômé-e-s, lieu d'accueil et d'hospitalité pour les étudiant-e-s et les artistes en exil (programmes Pause et Sawa Sawa). Ces échanges se construisent en faveur de la circulation et de la professionnalisation des jeunes artistes : à l'échelle méditerranéenne dans le cadre du réseau Miramar et en faveur de l'expérimentation artistique et de sa diffusion dans le cadre du réseau Peinture.

Nous nous positionnons ainsi comme une plateforme d'envergure, permettant un mailage solide en Méditerranée et dans les Suds, tout en impulsant et en facilitant l'accès

aux territoires méditerranéens et africains. À l'échelle de l'établissement, plusieurs projets sont tournés vers l'international : résidences croisées accueillants des artistes internationaux, conception de « summer camps » et de workshops à échelle locale et internationale, initiatives de programmation et mise en réseau pour des artistes, notamment étatsuniens.

Nous nous inscrivons également dans des manifestations internationales telle que la Saison Méditerranée, dans laquelle nous sommes déjà partie prenante. Ce projet s'appuie sur un réseau national structurant, incluant des partenaires comme la Philharmonie de Paris, le réseau Miramar et la Friche la Belle de mai. Par ailleurs, notre collaboration avec le 360 à Barbès nous permet de développer des échanges artistiques avec la Nouvelle-Orléans. À l'échelle européenne, nous collaborons avec plusieurs consulats, avec les réseaux EUNIC – EU National Institutes for Culture et ELIA – Ligue Européenne des instituts des Arts. Nous participons également à de nombreuses biennales (Milan, Tétouan, Dakar) ainsi qu'à des échanges entre orchestres (session d'orchestre inter-universitaire à l'université Sapienza de Rome en 2025).

→ Accueil d'étudiant-e-s étranger-ère-s et partenariats avec des établissements d'enseignement artistique

L'inclusion est au cœur des préoccupations de Campus art Méditerranée. Aussi, nous souhaitons mettre en place des bourses différenciées et complètes, en nous appuyant sur le réseau d'établissements Campus Art (Agence Campus France) ainsi que sur des dotations locales, nationales et européennes (OFAJ, Erasmus +) et sur le développement du mécénat.

La création d'un programme de bourses internationales répond au besoin d'accompagnement des jeunes artistes mais aussi au rayonnement et à l'ouverture de l'établissement envers les étudiant-e-s internationaux les moins privilégié-e-s.

Tessiture, workshop de tissage, avec des étudiant-e-s des Beaux-Arts de Marseille, Tlemcen, Algérie — mai 2024



© Anais Deleage

Accueil des publics lors de la JPO des Beaux-Arts de Marseille — 2024



© Anthony Micallef



Notre responsabilité citoyenne et écologique

Scène 4

Campus art Méditerranée s'engage activement dans la mise en place d'une politique d'établissement responsable sur le plan sociétal. Au cours des cinq prochaines années, nous poursuivrons cet engagement en intégrant les principes de développement durable et de responsabilité sociale pour l'ensemble de ses actions.

Scène 4

Notre responsabilité citoyenne et écologique

4.1 — État des lieux

L'inclusion, la diversité, l'écologie et le bien-être au travail sont des engagements essentiels et Campus art Méditerranée se vit comme un établissement responsable, tant envers ses agent-e-s qu'en matière de responsabilité sociétale et écologique. Au cours des deux dernières années plusieurs actions significatives ont été mises en œuvre :

La prise en compte de l'égalité des chances et de la diversité dans les processus de recrutement et de promotion de nos agent-e-s (notamment sur la question des inégalités de genre) et la mise en place d'une personne référente handicap pour l'accueil des personnes recruté-e-s ;

- La mise en place de la semaine de quatre jours et du télétravail, favorisant la réduction des déplacements, ainsi qu'un forfait mobilité durable pour les personnels ;
- La réalisation d'un diagnostic sur les risques psychosociaux et la création d'une écoute psychologique gratuite pour notre personnel et nos usager-ère-s ;
- L'achat de mobilier ergonomique et le développement d'activités de bien-être sur site ;
- Le renforcement du nombre d'assistant-e-s de prévention sur chaque site ;
- La mise en place de processus d'identification et de suivi des facteurs de risques liés à la santé : risques sanitaires, santé mentale, accidents du travail.

Dans le cadre de la préservation de l'écosystème à Luminy et du renouvellement des pratiques artistiques, l'école des Beaux-Arts, avec l'implication des étudiant-e-s, mène des actions exemplaires telles que la création de jardins partagés (plantes aromatiques, potagers), la récolte des olives, la gestion d'une récupérathèque, l'accueil d'un rucher, l'éco-pâturage et les composts.

Par ailleurs, l'école a été l'un des premiers établissements supérieurs en France à mettre en place une Charte zéro discrimination et à organiser des sessions de sensibilisation sur les questions de genre, des ateliers d'autodéfense et des rencontres pour les étudiant-e-s LGBTQIA+, affirmant son engagement en faveur d'un lieu inclusif où tout le monde doit avoir sa place. Un dispositif qui s'étend désormais à l'échelle de tout l'établissement.

Enfin, l'école est pilote pour l'accueil des étudiant-e-s sourd-e-s et malentendant-e-s avec le programme Pisourd-e, actif depuis 20 ans. Ce programme permet aux étudiant-e-s



concerné-e-s d'intégrer le cursus, de bénéficier d'une mobilité internationale durant un semestre, de participer à des projets pédagogiques et de recherche internationaux et de bénéficier d'un accompagnement d'insertion professionnelle. Sous le prisme du plurilinguisme, les étudiant-e-s Pisourd-e rendent l'expérience de l'école plus riche pour l'ensemble des équipes et des étudiant-e-s.

Ce programme trouve un écho au Conservatoire avec la création de l'orchestre des Colibris depuis 2023, premier orchestre mixte en France incluant enfants sourd-e-s, enfants entendant-e-s et musicien-ne-s professionnel-le-s.

4.2 — Responsabilité sociale et sociétale

Poursuivant la construction d'une politique socialement responsable, nous agissons à travers la prévention, la formation et la mise en place d'un certain nombre d'actions à l'échelle de l'établissement:

- La rédaction d'une charte handicap ;
- La rédaction d'une charte de déontologie des agent-e-s et des usager-ère-s;
- L'adhésion au programme universitaire Atypie-friendly ;
- La mise en œuvre d'un plan d'amélioration de la qualité et des conditions de vie au travail avec la structuration d'un nouveau service au sein du secrétariat général ;
- La poursuite du renforcement du dialogue social par des réunions trimestrielles avec la direction de l'établissement, les organisations syndicales et les représentant.e-s du personnel et des étudiant.e-s ;
- Le développement d'actions sociales et sportives pour les agent-e-s et les usager-ère-s ;
- La mise en place de plans de formation pour le personnel afin d'accompagner le changement et l'usage des outils numériques ;
- Établir un dialogue permanent avec les associations d'élèves (APEC, Kaedes, ...).

4.3 — Éco-responsabilité

Nous allons poursuivre notre démarche en termes de responsabilité écologique afin qu'elle devienne une réalité, alignée avec les valeurs qui animent Campus art Méditerranée et ses ambitions.

Une charte éco-responsable est en cours de rédaction, elle incarnera l'écologie au quotidien et permettra la mobilisation de l'ensemble du personnel avec des actions et des initiatives au plus proche de leurs missions. Cette charte se déclinera sur plusieurs aspects : politique d'achats, bâtiments et maintenance, mobilité...

Pour cela, plusieurs démarches sont envisagées dès 2025:

- L'accroissement de la sensibilisation et des formations auprès du personnel ;
- L'intégration de l'éco-responsabilité dans les contenus pédagogiques ;
- Le déploiement des actions et l'adaptation des usages à l'échelle des sites : mise en place du tri sélectif sur tous les sites, parcs à vélos, abris et bornes électriques, utilisation de produits locaux et circuits courts, adoption d'une charte éthique pour des fournisseurs engagés et des achats guidés par des normes RSE exigeant de nos partenaires une démarche responsable ;
- Une stratégie de communication qui pense l'éco-responsabilité à toutes les étapes de ses opérations.

Éco-pâturage sur le campus de Luminy — 2024



© Nadia Slimani

Les étudiant-e-s des Beaux-Arts de Marseille sensibilisé à l'apiculture avec l'artiste-apiculteur Jean-Charles Bureau — 2024



© Nadia Slimani



Partager, dynamiser,
ensemble

Scène
5

Workshop au CIRVA avec les
étudiant.e-s des Beaux-Arts de
Marseille — 2024

© Cécile Braneyre

Le fonctionnement de la vie et du pilotage de l'établissement à travers ses instances et ses relations à ses partenaires publics doit être basé sur la confiance et l'instauration d'un dialogue ouvert. En interne, nos intentions seront d'impliquer au mieux les élu·e·s du personnel des différentes instances pour susciter un engagement durable et une participation active et collaborative.

Scène 5

Partager, dynamiser, ensemble

5.1 — Garantir des instances dynamiques et représentatives

→ Les instances, état des lieux et améliorations envisagées

L'intégration du Conservatoire dans l'EPCC des Beaux-Arts, la création de l'IFAMM, l'évolution des modes de gestion ainsi que la diversité des enseignements et des activités, compliquent parfois la compréhension du projet.

Il est nécessaire de continuer le renforcement des bases de la participation à la vie démocratique de notre établissement en s'appuyant sur l'expérience de chacun·e et sur l'intelligence collective.

En 2024, les instances de la vie de l'établissement — Conseil d'administration, CST et formations spécialisées — ont fonctionné efficacement, leurs réunions préparatoires et séances plénières sont planifiées annuellement en vue d'en optimiser l'organisation. La création de formations spécialisées de site, uniques au niveau départemental, a permis de prendre en compte une plus grande proximité dans les problématiques rencontrées au quotidien. Les agent·e·s siégeant au sein de ces instances ont toutes et tous reçu une formation adéquate. La dématérialisation des processus est en cours, enjeu majeur de simplification, pour une meilleure fluidité des informations.

L'objectif principal sera de consolider la légitimité et l'efficacité de ces instances tout en améliorant la compréhension de leur organisation, leur articulation et leurs interrelations avec comme objectif de rendre attractif l'engagement et l'implication de leurs représentant·e·s.

Notre but est de poursuivre le travail engagé pour maintenir une relation efficace et de confiance entre la direction générale et ses instances, basée sur un dialogue coopératif et continu.



5.2 — Dialogues et convergences pédagogiques

→ Le rôle et les missions des CERVE

Les Conseils des enseignements, de la recherche et de la vie étudiante (CERVE) sont en place dans chaque entité et s'organisent selon les modalités propres à chacun, aux Beaux-arts, au Conservatoire et à l'IFAMM. Repartis en trois collèges, ils sont consultés sur toutes les questions touchants aux sujets structurants d'ordre pédagogique, scientifique et culturel à l'échelle de chaque entité.

→ Créer des échanges pédagogiques transversaux

Des temps d'échanges et de rencontres pédagogiques seront développés (journées d'étude et séminaires) sur des sujets transversaux (enseignement, thématiques croisées, projets spécifiques, vie de l'établissement).

Exemples : la création sonore et musicale ; le partage des ressources entre les deux bibliothèques (Beaux-Arts et Conservatoire) ; l'art comme épanouissement citoyen à travers les pratiques amateurs ; l'accès facilité pour les usager·ère·s aux différentes pratiques... Nous inciterons l'ensemble du personnel à y participer.

→ Alumni Campus art Méditerranée

Pour renforcer l'aura de l'établissement, établir un lien solide et efficace avec les anciens élèves et étudiant·e·s, construire une histoire et une actualité de la vie étudiante, Campus art Méditerranée établira les bases d'un suivi avec ses usager·ère·s et leur histoire, en favorisant la constitution d'alumni au niveau des Beaux-Arts de Marseille et du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille.

5.3 — Dialogues et convergences avec les tutelles

Dans une dynamique constructive de dialogue pérenne, l'établissement construit et améliore ses relations de confiance avec les tutelles, notamment la Ville de Marseille, par l'organisation de comités stratégiques réguliers prenant en compte l'ensemble des différents sujets à traiter, à alimenter et à développer, bases de l'élaboration de la Convention d'objectifs pluriannuels et de moyens (CPOM).



L'été au Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille

© Anna Spano-Kirkorian

Aujourd'hui, Campus art Méditerranée définit une stratégie de communication globale qui permet de faire connaître largement son projet. À cet égard, nous développerons au sein du pôle de communication un large éventail d'actions. Cette communication se déploiera à plusieurs niveaux stratégiques : institutionnel, externe et interne.

Scène 6

Fédérer, rayonner, révéler

6.1 — Visibilité, ici et ailleurs

Déploiement de la communication institutionnelle de l'établissement

Au cœur de notre projet de communication : l'accessibilité renforcée de nos offres pour les usager·ère·s ainsi que son rayonnement – à la fois territorial et digital – pour mieux montrer, mieux voir, mieux démontrer. Pour répondre à ces objectifs, l'établissement se dote en 2025 d'une identité visuelle forte et d'un logotype pérenne déployés à travers plusieurs opérations de communication imprimées et digitales. L'enjeu est de proposer une communication qui permette la lisibilité de notre projet d'enseignement artistique au plus grand nombre : un projet pluridisciplinaire et innovant qui s'adresse à toutes et tous.

→ Renouveau de notre présence numérique

Au cœur de la stratégie de communication digitale, nous opérons une importante opération de refonte générale du site web de l'établissement qui prévoit la mise en place de trois sites internet à l'été 2025 : un premier site qui réunit Campus art Méditerranée et IFAMM, en tant que site-portail, un deuxième site pour les Beaux-Arts de Marseille et un troisième pour le Conservatoire Pierre Barbizet.

→ Une communication claire, efficace et éco-responsable

Campus art Méditerranée développe l'ensemble de ces chantiers digitaux dans une dynamique numérique responsable avec des critères importants d'éco-développement afin d'en minimiser l'impact : sobriété, légèreté, accessibilité. Nous avons donc décidé de développer nos sites internet avec la coopérative de développement web Noesya qui utilise des technologies économes et sécurisantes.

Au-delà du digital, le pôle de communication inscrira l'ensemble de ses pratiques et processus quotidiens dans une démarche responsable, éthique et consciente sur le plan environnemental et social. Cela concerne à la fois la question des technologies mais plus largement, de la production des objets et campagnes que nous développons.

Aujourd'hui, le pôle de communication se structure en plusieurs services (Direction générale, Beaux-Arts de Marseille et Conservatoire Pierre Barbizet) au sein de notre établissement. Ils collaborent quotidiennement à travers des chantiers transversaux et répondent tous à une stratégie générale de communication.

3

sites internet
alliant sobriété
technologique
et souveraineté
des données



Scène 6

En parallèle, le Conservatoire, les Beaux-Arts et l'IFAMM disposent chacun de chartes graphiques propres (développées par les graphistes Erwan Badir et Akakir Studio / Walid Bouchouchi) et répondant à des plans de communication propres qui permettent à chaque structure de développer son identité.

Cette politique de communication a déjà porté ses fruits, avec une reconnaissance certaine auprès du milieu culturel territorial. Elle a vocation à se développer comme moteur dynamique pour les publics et les partenaires, en étant lisible, efficace, ludique - au service de l'établissement et de toutes ses composantes.

6.2 — Faire sens, faire équipe

Au sein d'un établissement public qui réunit environ 300 agent.e.s, façonné avec une certaine complexité de services, la communication interne est un levier important pour favoriser le dialogue et la bonne compréhension du projet général et des missions de chacun.e.

→ Les nouveaux outils pour repenser l'information interne et l'esprit d'équipe

À l'échelle de tout l'établissement, nous planifions des chantiers afin de créer des échanges pédagogiques transversaux

Des temps d'échanges et de rencontres pédagogiques seront développés (journées d'étude et séminaires) sur des sujets transversaux, (enseignement, thématiques croisées, projets spécifiques, vie de l'établissement).

Exemples : la création sonore et musicale ; le partage des ressources entre les deux bibliothèques (Beaux-Arts et Conservatoire) ; l'art comme épanouissement citoyen à travers les pratiques amateurs ; l'accès facilité pour les usager-ère.s aux différentes pratiques... Nous inciterons l'ensemble du personnel à y participer.

- La mise en place d'une plateforme intranet pour les agent.e.s : espace commun de partage, de stockage et de travail collaboratif essentiel aux agent.e.s, l'intranet sera l'outil-clé de la communication interne;
- La création d'une newsletter interne mensuelle Campus art Méditerranée : un objet construit avec l'ensemble des services de communication pour raconter l'actualité de nos écoles et projets ;
- La signalétique générale commune : harmoniser nos signalétiques sur l'ensemble de nos établissements et lieux dans la ville ;
- La réalisation de documents internes : livret d'accueil, trombinoscopes.

→ Rassembler et impliquer dans le projet

Une attention particulière sera portée au dialogue entre la direction générale et les équipes de l'établissement. Différents formats seront développés afin de permettre le suivi des grandes étapes du projet pour chaque membre du personnel :

- La mise en place d'un calendrier d'évènements interne, de rendez-vous communs ;
- La reprise des principales étapes des chantiers structurants en cours dans la newsletter interne.



Le programme de la Nuit du Conservatoire, conçu par Erwan Badir, graphiste, ancien étudiant des Beaux-Arts de Marseille, imprimé en risographie à l'Atelier Ultraviolet (Marseille).

© Jean Kader



L'esprit des lieux,
l'ambition d'un
campus

Scène
7

Workshop voix et expressions avec
les étudiant-e-s des Beaux-Arts de
Marseille — 2024

© Cécile Braneyre

Les activités portées par Campus art Méditerranée se déploient sur 8 sites à Marseille. Ce campus multi-sites constitue un formidable atout pour un territoire qui se pense et se vit comme une capitale euroméditerranéenne.

Ce patrimoine, de 24 000 m² de bâtiments et 140 000 m² d'emprise foncière, comprend deux grands lieux phares de l'architecture phocéenne: le Palais des Arts, place Carli, site classé monument historique et le campus de l'école des Beaux-Arts et d'architecture à Luminy, classé patrimoine remarquable.

Ces ouvrages publics, chefs-d'œuvre de grands architectes marseillais, Henri-Jacques Espérandieu et René Egger, sont mis à disposition par la Ville de Marseille et nécessitent aujourd'hui d'importants travaux de réhabilitation afin de préserver un héritage culturel et patrimonial remarquable.

Le portage de ces grands travaux, visant à faire rayonner un patrimoine marseillais exceptionnel, est un enjeu déterminant pour les années à venir.

Scène 7

L'esprit des lieux, l'ambition d'un campus

7.1 — L'état réel d'un patrimoine unique

→ Une situation patrimoniale urgente à prendre en compte

La préservation de ce patrimoine requiert une importante campagne de travaux et d'investissements. Les différents sites nécessitent :

- Des travaux de mise aux normes pour garantir l'accessibilité et la sécurité du personnel et du public ;
- Des travaux de préservation et de rénovation des structures et des œuvres ;
- Des interventions visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte carbone conformément au décret tertiaire ;
- Des travaux de modernisation des équipements et d'optimisation des espaces.

Mais plus encore, c'est un objectif actuel et créatif qui nourrit notre ambition patrimoniale. Ces bâtiments, après des décennies d'oubli, méritent et nécessitent, au-delà d'une restauration d'ampleur, une réhabilitation prospective issue d'un projet artistique et architectural fort et innovant.

→ Établir un Schéma directeur immobilier pluriannuel

L'établissement a d'ores et déjà fait appel à un cabinet externe en charge d'établir un Schéma directeur immobilier pluriannuel et de l'accompagner dans une vision stratégique du patrimoine mis à disposition (étude de faisabilité, assistance à la maîtrise d'ouvrage, optimisation des espaces, requalification...). Ce schéma directeur s'accompagnera d'études préalables à l'élaboration d'opérations de travaux avec des appels à financements et une planification pluriannuelle des opérations. Conjointement, des premières études ainsi que des travaux seront lancés dès 2025 pour accroître les capacités de formation, de programmation et de production :

- La modernisation des ateliers techniques et des espaces de création;
- La modernisation du parc d'équipements (renouvellement et diversification);
- Le renouvellement des équipements numériques pédagogiques, des parcs de matériel et de modernisation numérique;
- Les études approfondies sur les travaux de maîtrise énergétique à Luminy.



→ **Instaurer un comité de pilotage Ville de Marseille / État sur la réhabilitation du Palais Carli**

Le Palais Carli, construit en 1874 est partiellement classé monument historique. Le site souffre actuellement de nombreuses dégradations ainsi que d'une absence de travaux réguliers portant sur l'entretien. Un programme de réhabilitation et de conservation de ce monument historique est à l'étude. Cela nécessitera d'instaurer un comité de pilotage entre la Ville de Marseille, la Direction des affaires culturelles et l'établissement.

7.2 — Innovation, Industries culturelles et créatives (ICC), partenariats

L'ancienne École nationale supérieure d'architecture du site de Luminy (9 000 m² de bâtiments et un parc de 16 hectares) représente une opportunité exceptionnelle pour développer un nouveau campus dédié aux Industries culturelles et créatives. Ce campus réunira des outils de production, de formation, d'expérimentations artistiques, d'éducation artistique et culturelle et d'économie culturelle créative. C'est le nouveau pôle sud culturel marseillais, rééquilibrant un paysage marqué par la diversité des structures culturelles et des projets au nord et au centre-ville, avec un espace unique et attractif, il réunit les prérogatives d'un campus artistique de type nord-américain et l'identité méditerranéenne d'un complexe hors du commun.

La dimension partenariale et fédératrice constitue un élément fondamental du projet de campus. Nous travaillerons collectivement à son déploiement autour de quatre axes qui auront vocation à s'hybrider entre eux :

→ **Les studios « George Bœuf », l'outil majeur de l'industrie sonore, musicale et cinématographique**

Des outils à vocation professionnelle et d'apprentissage, uniques dans la région, comprenant deux studios d'enregistrement de plus de 1 000 m² et un auditorium connecté de 400 places, aptes à accueillir toutes les formes de productions sonores et musicales, du symphonique au numérique, en passant par le ciné-concert ou la diffusion en direct à distance. Leur activité principale sera orientée vers l'enregistrement de musique à l'image (cinéma, animation, jeux vidéo, etc.), selon un modèle économique vertueux déjà à l'œuvre en Île-de-France. Cette plateforme répondra aux enjeux de structuration de la filière des industries culturelles et créatives sur le territoire métropolitain et complètera l'offre existante en matière de production audiovisuelle et de post-production, en parfaite adéquation avec le plan cinéma à Marseille.

→ **Un pôle innovation et design, recherche et formation**

Le projet Académie création innovation & design (ACID), inscrit dans le programme France 2030, permettra la création d'une plateforme d'expérimentation dédiée à la création artistique, à l'innovation, à l'expérimentation technologique, à la production et à la recherche par le design. Cette plateforme sera animée et activée par un réseau d'acteur·rice·s professionnel·le·s territoriaux aux côtés d'établissements d'enseignement supérieur comme l'École Centrale Méditerranée, l'université d'Aix-Marseille et la Conférence régionale des Grandes écoles de la région Sud.

→ **Un lieu d'apprentissage et du faire ensemble tout au long de la vie**

De la formation professionnelle à la formation initiale, du « summer camps » aux chantiers d'insertion, des vacances apprenantes aux classes vertes, des résidences artistiques aux pépinières artisanales, la pluridisciplinarité des pratiques croisera et nourrira les questions de production artistique, de bien commun et d'écologie.

→ **Un lieu de programmation et d'hospitalité, pour habiter Luminy**

Luminy deviendra une nouvelle plateforme estivale de diffusion pour les partenaires culturels, proposant des temps forts de programmation reposant sur l'accueil, l'hospitalité et le partage de ressources. Habiter sera une dimension essentielle du campus et constituera une composante clé du modèle économique. Il s'agira de tirer parti de la présence prolongée de divers publics pour sensibiliser, former, tester et inventer un nouveau mode d'habitat neutre en carbone, en lien avec le vivant, productif et confortable, de type auberge de jeunesse ou camping estival.

En accord avec le Schéma directeur immobilier pluriannuel, nous continuerons à expérimenter les usages en densifiant le bâtiment progressivement, tant par l'accueil que par la production d'événements, résidences, workshops, stages éducatifs, chantiers participatifs et projets artistiques transitoires.

7.3 — L'élan pour demain, le Groupement d'intérêt public

Les enjeux de développement architectural et partenarial du projet du campus rendent la création d'une structure juridique dédiée incontournable. Cette nouvelle structure juridique, indépendante et distincte de l'EPCC, prendra la forme d'un Groupement d'intérêt public. Nous y travaillons aujourd'hui, accompagnés par les services de la DGCA du ministère de la Culture pour l'ingénierie juridique ainsi que par la Direction de l'économie de la région Sud pour l'ingénierie économique et financière.

Ce groupement, qui exercera une mission de service public permettra d'assurer :

- Le développement du projet partenarial du campus de Luminy. Le GIP coordonnera les acteurs publics et privés autour du projet commun, dans une démarche collaborative et structurée reposant sur un modèle économique éco-responsable, pérenne et prospectif adapté aux différents usages du site. Il aura la charge de la gestion des espaces mutualisés et des outils de production qui seront créés, de l'accueil de structures privées et publiques, de la production et coproduction d'actions proposées par ses membres ou partenaires. C'est ainsi une politique partenariale innovante, dynamique et ambitieuse qui se met en place au service des acteurs concernés et d'une grande diversité des publics !
- Le pilotage de la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation des bâtiments. Ce pilotage sera conforme au projet d'établissement, tant sur la valorisation du patrimoine, sa durabilité impliquant toutes les parties prenantes, des institutions publiques aux partenaires privés.



Vers le Pôle Sud ICC du territoire !



Bâtir,
pérénner, espérer

Scène
8

Notre établissement a été créé pour conduire une mission d'intérêt général sous la forme d'un service public culturel d'enseignement et de production artistique. La réalisation de cette mission nécessite toutefois des ressources et des moyens nous permettant de nous positionner au bon niveau en tant qu'acteur d'une politique publique culturelle ambitieuse menée au niveau territorial, national et international.

Scène 8

Bâtir, pérenniser, espérer

8.1 — Vers la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), vers les nouveaux partenaires publics

La diversité de nos actions et le montant de ses charges structurelles (19 M€ en gestion de personnels, d'équipements et de locaux) positionne aujourd'hui l'établissement comme un opérateur culturel majeur au niveau territorial.

L'enjeu sera d'accroître la maîtrise des charges structurelles, afin de sécuriser la trajectoire financière à moyen terme, et permettre de continuer à développer de nouveaux projets ou de nouvelles actions.

Forts de ces enjeux et objectifs, nous animons un dialogue de gestion avec les membres fondateurs de l'EPCC et travaillons à l'élaboration d'une convention tripartite permettant de stabiliser le financement public et de réaliser le bilan des actions conduites. Cette CPOM, document fondamental au niveau stratégique et politique, permettra de donner des perspectives financières au développement du projet d'établissement et d'assurer sa réussite.

8.2 — Une nouvelle stratégie budgétaire et de ressources : mécénat, partenariats, prospection

En parallèle d'une maîtrise des charges de la structure en ordre de marche, du soutien aux projets et à ses missions, nous nous doterons de compétences et d'outils pour structurer une politique affirmée d'augmentation de ses ressources propres, par la construction de nouveaux partenariats et le développement de notre capacité de réponse aux appels à projets.

À ce titre, l'établissement va amplifier sa démarche de recherche de mécénat et parrainages auprès d'acteurs privés. Ces nouveaux concours financiers seront destinés au financement de projets (projets artistiques, organisation de manifestations/événements, bourses, travaux de réhabilitation...) ou au développement de son activité. Nous bénéficions de leviers d'attraction importants pour solliciter le financement de mécènes, sponsors, appels à projets, dispositifs public/privé :



- Le patrimoine et la restauration immobilière, avec les enjeux d'éco-responsabilité ;
- Les projets de création, de production, d'événements innovants et fédérateurs;
- Les actions de formation des artistes, de soutien à la création et à l'éducation artistique et culturelle.

En outre, nous développerons de nouvelles ressources propres issues de l'activité des services :

- Colloques / séminaires;
- Micro-formations et dispositifs de formation continue;
- Billetterie d'événements et co-production de manifestations;
- Redevances issues de l'exploitation du patrimoine;
- Prestations de services.

Plus globalement, en tant que service public culturel, notre établissement fera appel au concours financier de nouveaux partenaires publics compétents en matière de politiques culturelles, notamment la Métropole, le Département, la Région, l'Europe.

8.3 — Habiter, gérer, vivre et faire vivre un patrimoine exceptionnel !

Campus art Méditerranée assure la propriété pleine et entière d'un vaste parc d'équipements pédagogiques (+2000 biens), parc constitué de biens transférés par la Ville de Marseille et augmenté de nouvelles acquisitions. Sur ce volet, nous poursuivrons une politique dynamique de modernisation et de diversification de son parc comme levier d'attractivité et de rayonnement.

Notre établissement intervient également sur le patrimoine comme opérateur de campus. À ce titre, il veille notamment à assurer l'entretien, la surveillance et la sécurité des espaces et à une consommation maîtrisée des énergies liées au chauffage et à la climatisation.

Toutefois, ce formidable outil, constitué de plusieurs lieux emblématiques, nécessite d'importants travaux de réhabilitation (chantiers d'envergures et grosses réparations), de remise à niveau réglementaire et d'optimisation.

La gestion du patrimoine est donc un élément déterminant dans le développement du projet d'établissement. Nous souhaitons développer une gestion stratégique immobilière ambitieuse pour les prochaines années. Cette gestion stratégique aura pour objectifs de :

- Mieux piloter l'exploitation du campus en cohérence avec le projet architectural;
- Assurer meilleure maîtrise des coûts de fonctionnement du campus;
- Assurer une mise en conformité avec les nouvelles normes;
- Assurer une responsabilité particulière par rapport aux enjeux climatiques et s'engager pleinement dans la transition socio-écologique.

Campus art méditerranée souhaite ainsi se voir confier la maîtrise d'ouvrage des grosses rénovations patrimoniales dans le cadre d'un nouveau plan pluriannuel d'investissements ambitieux cofinancé par les partenaires publics. Ce transfert permettra d'assurer l'ingénierie financière des projets et le portage des appels à financements extérieurs (Europe, financements privés).

Ce transfert présente plusieurs avantages. Il permettrait d'être particulièrement vigilant sur la qualité des réhabilitations ou de nouvelles constructions, la sobriété foncière pour maximiser les espaces verts, ou leur conformité aux attentes des usager·ère·s (avec notamment une simplicité d'usage des espaces). En outre, cela favoriserait une optimisation des lieux et espaces partagés, une articulation entre les besoins et les contraintes

Scène 8

(activités culturelles et artistiques, activités d'enseignements et de recherche, et vie de campus).

Par ailleurs, ce transfert permettrait de réunir des conditions favorables pour s'engager plus intensivement dans la réduction de la consommation des ressources naturelles et dans un programme de réduction des autres coûts d'exploitation. Pour engager cette transformation, nous établirons notamment le bilan carbone du campus pour définir les axes d'amélioration du dispositif de sobriété, tant dans son exploitation quotidienne que dans l'usage de ses outils. Nous développerons par ailleurs un système de contrôle et de pilotage des opérations de maintenance des équipements et des dépenses énergétiques (GMAO).

Enfin, la valorisation du patrimoine et le développement de recettes nouvelles d'exploitation du campus est un levier important dans le projet. L'attractivité du campus, la diversité des publics accueillis, l'amélioration continue de son exploitation, le développement de ses relations partenariales permettront d'assurer une diversité des usages (salles d'enseignements, salles de recherches, espaces de convivialité et d'échanges) et la mise en place de dispositifs de valorisation des espaces (hébergement, événements, soutien aux projets, co-production d'événements, séminaires/colloques...). Ce dernier point permettra d'augmenter les ressources propres de l'établissement et de renforcer son autonomie de gestion, tout en créant de nouvelles passerelles et rencontres avec la sphère économique.

8.4 — Amplifier une démarche de contrôle de l'activité

L'envergure et le rayonnement de Campus art Méditerranée reposent sur une autonomie de gestion forte et une solidité administrative et financière. L'EPCC devra consolider les outils et les processus qui lui permettront de mieux anticiper et maîtriser ses différents besoins.

Une démarche de contrôle de gestion doit donc permettre d'améliorer le pilotage de l'établissement, d'accompagner son évolution et de mieux évaluer son action.

Plusieurs chantiers seront menés :

La généralisation de la comptabilité analytique : ce travail de clarification reposera sur une présentation plus claire du budget permettant de faire évoluer l'affectation des moyens financiers de l'établissement afin de mieux répondre à ses objectifs;

L'amélioration du dialogue de gestion financière interne/externe avec le renforcement des fonctions de pilotage administratif et financier;

L'instauration de contrôles / d'audit internes et une modernisation de la politique d'achat : ce travail visera à renforcer la qualité de la dépense et à réduire les coûts pour optimiser le budget de l'établissement;

L'instauration d'une démarche de Gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) : ce travail visera à consolider une politique de ressources humaines pluriannuelle tant en termes de pilotage de la masse salariale et des emplois que dans la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Ces outils alimenteront le dialogue social au sein de Campus art Méditerranée et permettront de partager une vision plus transversale de l'organisation entre les directions et de valoriser les différentes expertises;

Cette nouvelle dynamique de GPEEC a pour objectif d'établir un équilibre stratégique constant entre gestion des charges et ressources et développement des nouveaux projets. En analysant concrètement l'évolution des emplois et des charges, nous avons pour

objectif de mobiliser ainsi les financements déjà disponibles pour la création des nombreux projets innovants;

- Le développement d'une démarche qualité des services aux usager·ère·s et de procédures de labellisation et certification;
- L'instauration de ratios d'évaluation et d'analyses des politiques culturelles : coûts des activités et études d'impacts auprès des publics.



**2025 – 2030 :
L'Aggiornamento de
gestion !**

Campus art Méditerranée, tel que ce projet d'établissement le présente, se positionne comme l'outil indispensable de politique culturelle, artistique et pédagogique du territoire. Il bénéficie d'une histoire, d'une dynamique, d'un contexte remarquables, tout en héritant d'une situation structurelle complexe, et d'une conjoncture particulière.

Pour autant, Campus art Méditerranée est à la croisée des chemins qui font l'actualité des préoccupations et des réflexions culturelles, sociétales et artistiques contemporaines. C'est en tant que point de convergence que nous nous positionnons : pour une entreprise proactive de rassemblement et de partage, à la confluence des enseignements, des projets, des créations, des générations, des pratiques.

À partir de ce document, l'ensemble des équipes de Campus Art Méditerranée vont être sollicitées pour travailler ensemble à la constitution des fiches projets, qui détailleront les axes d'évolution et de développement de l'établissement. Selon un calendrier précis, des collèges thématiques seront ainsi constitués pour travailler à l'édification, la constitution et l'évaluation de ce projet d'établissement, dans une dynamique collective apte à consolider l'esprit d'équipe sur les années à venir.

Ce projet d'établissement affiche clairement ses ambitions, pour une philosophie de travail collectif et sensible, au service de toutes et tous, pour un campus modèle d'enseignement et de pratique artistique unique en son genre. Ce monde a besoin d'art et de pratiques créatives, maintenant plus que jamais, et Campus art Méditerranée y prendra sa part.

Campus art
Méditerranée

Et ses établissements :

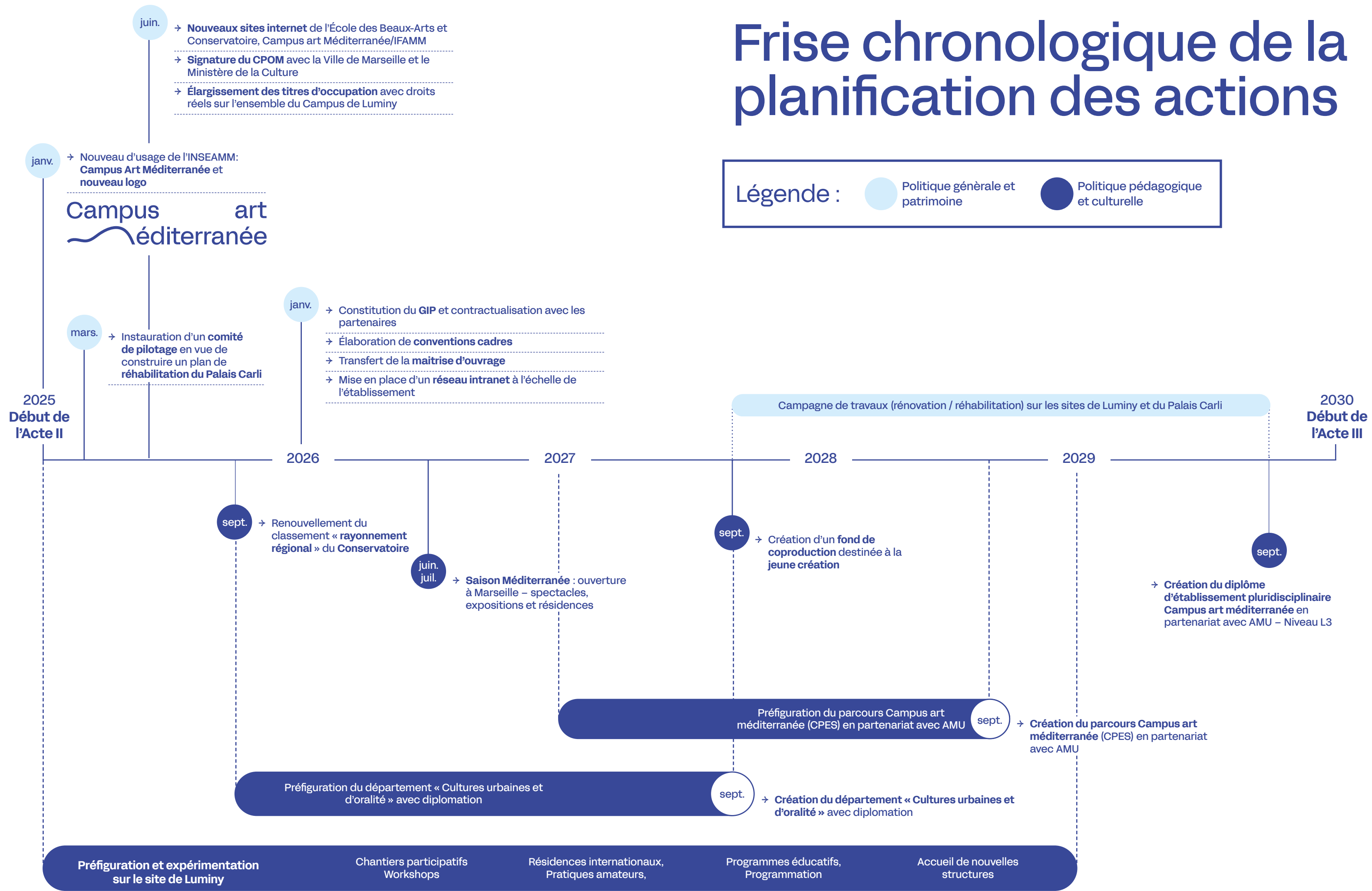


Frise chronologique de la planification des actions

Légende :

Politique générale et patrimoine

Politique pédagogique et culturelle



Annexes

Tableaux des partenaires

127 structures partenaires

Enseignement supérieur / artistique

→ Aix Marseille Université	→ ENDM (école nationale de danse de Marseille)	→ Institut International des Musiques du Monde (IIMM)
→ Classe préparatoire des Beaux-Arts de Digne	→ École National Supérieure d'Architecture Marseille	→ La cité de la musique
→ Département de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique (Université Toulouse-Jean Jaurès)	→ ERACM (École régionale d'acteurs Cannes Marseille)	→ LESA (AMU)
→ Département SATIS - AMU	→ ESADhAR (École supérieure d'art et de design Le Havre - Rouen)	→ Parcours Médiation Culturelle des Arts : Méd*Arts (AMU)
→ École(s) du Sud	→ FAI-AR - Formation supérieur d'art en espace public	→ Réseau Peinture
→ édhea (école de design et haute école d'art du Valais)	→ Head Genève	→ Sup de Sub
→ EHESS	→ IESM - Aix en Provence	→ Université Jean Jaurès (Toulouse) - laboratoire D-TIM
		→ Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI)

Internationales

→ Institut national des Beaux-arts de Tétouan	→ Kunsthochschule Mainz	→ Festival Xarkis (Chypre)
→ Instituts Français (Algérie, Corée, Grèce, Maroc, Tunisie, Jérusalem, Fès)	→ DEMETRA FORMAZIONE SRL	→ Le 18 (Marrackech)
→ Leeum Museum of Art	→ Accademia di Belle Arti di Ravenna	→ Cinémathèque de Tanger
→ Adémie des Beaux-Arts de Vienne	→ University of Dubrovnik	→ Tassarout (Rabat)
	→ Dos mares	→ Tbilissi Art Fair (Géorgie)
	→ 32 BIS (Tunis)	→ Villa Albertine (USA)

Institutions

→ AP-HM Hôpitaux de Marseille	→ Goethe Institut
→ Bibliothèque Saint André	→ Musées de Marseille
→ Bibliothèque Salim Hatubou	→ Parc National des Calanques
→ Délégation académique à l'éducation artistique et culurelle	→ Mucem
	→ Phillharmonie de Paris

Opérateurs culturels

→ Alhambra Cinémarseille	Marseille (CPM)	→ Piano&Co
→ Art et Développement	→ Festival Les Émouvantes	→ Préau des Accoules
→ Artagon	→ Festival Parallèle	→ Printemps de l'art contemporain (PAC)
→ Biennale Chroniques	→ Festival Piano en fleurs	→ Radio Grenouille
→ Bureau des Guides	→ Fondation Camargo	→ Systema
→ Centre Wallonie Bruxelles	→ FRAEME	→ Territoires partagés - Galerie ambulante
→ Château de Servières	→ Friche la Belle de mai	→ Théâtre de l'œuvre
→ Festival d'Aix-en-Provence	→ Galerie art cade	→ Théâtre Silvain (Mairie 1/7)
→ FIDMarseille	→ GMEM	→ Tous en sons !
→ Fotokino (laterna magica)	→ Grand théâtre de Provence / Festival de Pâques	→ Voyons voir
→ La Réserve des arts	→ La Citadelle de Marseille	→ FRAC Sud
→ La Traverse	→ La Maison du chant / Les voies du chant	→ Shifting Frames
→ Opéra de Marseille	→ La responsabilité des rêves / Espace Julien	→ Triangle - Astérides
→ Théâtre de la Criée	→ Les écrans du sud	→ AMI (Aides au musiques innovatrices)/ Festival JEST
→ Vidéodrome2	→ Lieux Fictifs	→ Cinéma les Variétés
→ 3bisF	→ Mars en baroque / Concerto Soave	→ Comptoir de la Victorine
→ [MAC]	→ Marseille concerts	→ Compagnie Organon
→ Atelier des Artistes en Exil	→ Marseille Jazz des 5 continents	→ Ensemble Cbarré
→ Ateliers Jeanne Barret	→ Music&Cinéma	→ Lieux publics
→ Ballet National de Marseille (BNM)	→ Oh les beaux jours / Des livres comme des idées	→ Mandol'In Marseille / Cie VBD
→ CALMS	→ Opera Mundi	→ Musicatreize
→ Cipm	→ Palais de Tokyo	→ Musique interdites
→ Cirva		→ Festival Musique à Bagatelle (Mairie 6/8)
→ Compagnie Vol Plané / L'échappée belle		
→ Centre Photographique		

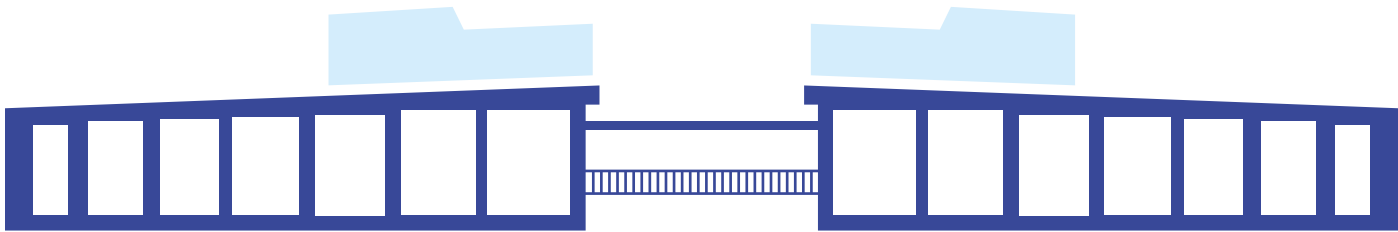
Tableaux des usager·ère·s 2024–2025

2052 élèves / étudiant·e·s inscrit·e·s dans un cursus

Beaux-Arts de Marseille

352 étudiant·e·s inscrit·e·s

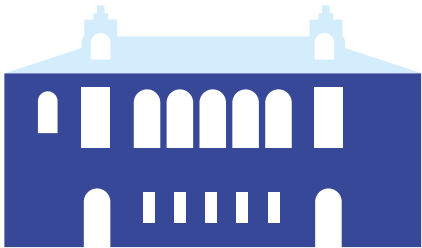
- 19 en classe prépa
- 200 en art
- 55 en design



Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille

1700 élèves inscrit·e·s

- 1545 en musique et théâtre
- dont 303 en classe à horaires aménagées
- 155 pour Démonstrations et Passerelles



Écoles partenaires en CHA

- École du cours Julien
- Collège Lonchamp
- Collège Thiers
- Lycée Thiers
- Collège Vieux Port

Écoles partenaires Démonstrations et Passerelles

- École Chabanon
- École Airbel
- École Chabanon
- Centre social Malpassé
- Centre social Del Rio
- Conservatoire
- MFA

Annexes

1 960 enfants et adolescent·e·s participant·e·s aux dispositifs EAC

- 345 en visites découvertes
- 351 en concerts et ateliers
- 83 en création à l'image
- 131 en musique actuelle
- 20 en classe CHAMADE
- 133 en résidence à Saint-André
- 655 en ateliers de pratiques artistiques

Hors temps scolaire

121 élèves et adolescent·e·s inscrit·e·s

- 25 en ateliers sonores
- 96 en résidences de territoire (Rouvrir le monde)

36 structures partenaires participantes aux dispositifs EAC

Écoles partenaires

- Arenc Bachas
- Bois Lemaître
- Boisseau (maternelle)
- Capelette
- Chabanon
- Chateaubriand
- Condorcet
- Convalescents
- Corderie (de la)
- Etienne Milan
- François Moisson
- Kalliste
- Korsec
- Leverrier
- Menpenti
- Nationale
- Saint-André
- Saint-André La
- Castellane
- Saint-André de Condorcet
- Saint-Barnabé
- Saint-Charles
- Saint-Joseph les Micocouliers
- Sauvagère (la)

Collèges partenaires

- Henri Barnier
- Jean Claude Izzo
- Longchamp

Centres sociaux partenaires

- Hauts de Mazargues
- Kleber

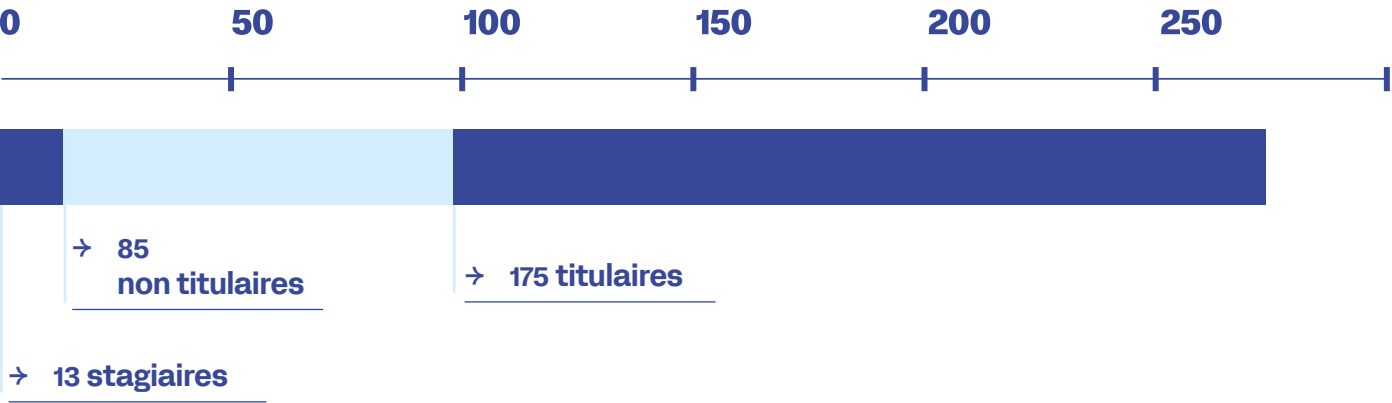
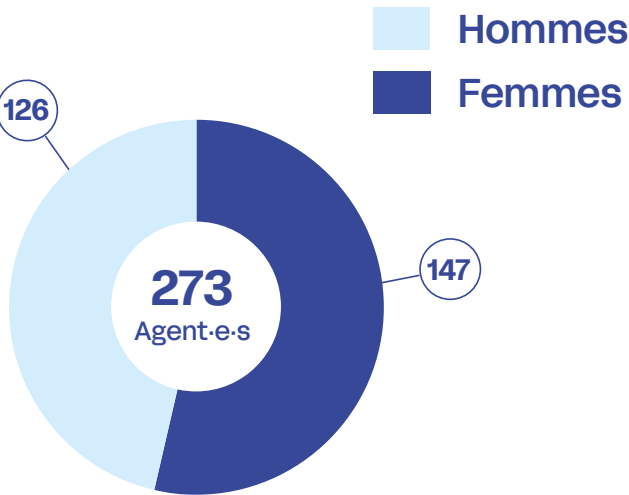
Autres partenaires

- ACM La Timone
- ACM Luminy
- IRSAM
- Bibliothèque Saint-André
- CS Hauts de Mazargues
- CS Kleber
- Groupe DEMOS Kleber



Tableaux de répartition des agent-e-s

273 agent-e-s



Réunion des agent-e-s de Campus art Méditerranée — janvier 2025



Visite de l'exposition des diplômé-e-s des Beaux-Arts de Marseille, *Campus Panic*, avec les agent-e-s de Campus art Méditerranée — septembre 2024



Les équipes

Campus art Méditerranée

- Directeur général :** Raphaël Imbert
- Directeur adjoint :** Philippe Campos
- Direction générale :** Azzedine Boukhari, Nadia Brahmi, Raphael Devey, Julie Durand, Xavier Leton, Anne Saubion, Anna Spano-Kirkorian, Claudia Yvars-Douzon, Yi Zhou
- Secrétaire générale :** Sylvie Lafont
- Secrétariat général :** Anne Battini, Corinne Billardello, Gabriela Campanella, Pierre Casanova, Christophe Davier, Achour Erbui, Christele Girard, Leo Guinard, Alexandra Horcholle, Valérie Langlais, Larence Mangin, Carole Martin, Georges Martinez, Julie Mathieu, Oualid Naji, Laura Paoli, Lucile Pasqualini, Deborah Pasquier, Sophie Poujol, Valerie Quevatn, Laura Riofray, Christophe Robin, Nathalie Romain, Islem Salmi, Arnaud Thoyon, Elisabeth Ung

Beaux-Arts de Marseille

- Directrice :** Inge Linder-Gaillard
- Administration :** Laurence Azzopardi, Sylvie Bertolina, Cecile Braneyre, Delphine Canton, Linda Chevallier, Solweig Cussac, Severine Dardel, Anais Deleage, Fabien Derbali, Aure De Thieulloy, Lorca Devanne, Lucas Foucart, Maxime Guitton, Marc Iglesias, Christine Jiquel, Sabine Lacombe, Sylvie Leblond, Isabelle Locoge, Christine Mahdessian, Ludovica Matarozzo, Karen Oechsner De Coninck, Alice Orefice, Anthony Prossen, Jean-Pierre Riofray, Nadia Slimani, Sylvie Ori
- Équipe pédagogique :** Pierre-Louis Albert, Marion Balac , Christophe Berdaguer, Sybille, Pauline Brun , Pierre-Laurent Cassière , Stéphanie Cherpain, Sylvain Deleneuveville, Lisa Duroux, Jérôme Duval, Sylvie Fajfrowska, Nicolas Feodoroff, Frédéric Frédout, Lia Giraud, Samuel Gratacap, Chourouk Hriech, Luc Jeand'heur, Ronan Kerdreux, Adriana Lara, Julien Maire, Holly Manyak, Agnès Martel, Éric Pasquiou, Frédéric Pradeau, Alain Rivière
- Vanessa Brito, Won Jin Choi, Philippe Delahautemaison, Anna Dezeuze, Frédérique Entrialgo, Alexandra Gadoni, Lise Guéhenneux, Cy Lecerf Maulpoix, Nina Leger, Cécile Marie-Castanet, Denis Prisset, Marion Slitine, Dennis Tredy, Liam Witter Rougier, Jean-Claude Ruggirello, Jean-Baptiste Sauvage, Katharina Schmidt, Marion Serre, Alban-Paul Valmary
- Luisa Ardila Camacho, Agathe Bastide, Justine Batteux, Hélène Biesse, Laurent Chirié, Clémence Desbois, Denise Deutch, Arnaud Jusseaume, Elias Kurdy, Marine Le Thellec, Diane Malatesta, Rémy Marin, Émile Mold, Vincent Pajot, Christophe Perez, Matteo Penza, Anthony Pillette, Félix Rossi-Ljunghorn, Marta Rueda-Alzugaray, Cecil Serres, Olivier Sola, Patrick Sommier, Franca Trovato, Gilbert Viale
- Bernard Briançon, Françoise Buadas, Pierre-Adrien Charpy, Luc Jeand'heur, Nicolas Pilard, Karine Santi Weil, Dennis Tredy, Audrey Ziane

Informations pratiques

Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille

Directrice : Aude Portalier

Administration : Cherifa Aloui, Eric Amban, Louisa Bayou, Patrick Benady, Anneliese Benoit, Estelle Biqueri, Lucille Bosgiraud, Djadir Chafik, Aurore Chavagneux, Jacques Conrazier, AnneDefinod, Sebastien Ferraz-Medas, Tony Ferretti, Andrea Ferro, Jean-Luc Friedlingstein, Manuel Furter-Alphand, Marie Christine Galasso, Nicolas Galasso, Fabienne Gambardella, Ramzi Guebla, Anifa Haddad, Nicolas Hadded, Anthony Iglesias, Laurence Iglesias, Paul Jesslen, Nicolas Journot, Laurent Leandri, Severine Levillain, Youssouf Mouzaoui, Lionel Nicolas, Chloé Nicoli, Patrick Nicoli, Orlane O'sullivan, Dounya Ouhab, Yves Palmyre, Caroline Pesca, Fernande Pinto, Daria Pouligo, Cyrielle Roux, Anna Spano-Kirkorian, Olivier Vidal, Sophie Ximenis

Équipe pédagogique : Christelle Abinasr, Victor Aragon, Emmanuel Arakelian, Philippe Azoulay, Marie-Pierre Balakian, Jean-Jacques Bedikian, Vincent Beer-Demander, Hélène Beutler, Marine Blassel, Sébastien Boin, Régis Campo, Laura Caravello, André Carboulet, Pierre-Adrien Charpy, Jérôme Christophe, Agnès Condamin, Magali Damonte, Anne-Sophie Dauphin, Clara David, Julie Degiovanni, Alain Delzant, Yves Desmons, Léa Dussarrat, Valérie Florac, Marylise Florid, Hermine Forray, Nadège Framery, Odile Gabrielli, Pascal Gallet, Sylvain Gargalian, Marie-Cécile Gautier, Christine Généraux, Alain Geng, Jean-Luc Gergonne, Grégoire Gerin, Bernard Giraud, Philippe Gueit, Jonathan Guidaliah, Anne Guidi, Matthieu Honoré, Rosen Hristov, Jen-Chun Huang, Riho Ishikawa, Frédéric Isoletta, Jean-Emmanuel Jacquet, Magali, Jacquot, Da-Min Kim, Blandine Lafond Rive, Vincent Lafont, Marion Lambert, Fabrice Lanoë, Nathalie Lanoë, Christine Lecoin, Antoine Mahaut, Veronique Marignan-Ravize, Laurent Mariusse, Claire Marzullo, Olivier Méta, Francesca Mignogna, Nicole Mison, Valérie Mondésir, Marilyn Montalbano, Pierre Morabia, Romain Morello, Philippe Nava, Pierre Nentwig, Fabien Ottones, Damien Paradisi, Laurent Parisot, Véronique Pelissero, Alain Pélissier, Anne Périssédit Préchacq, Véronique Poltz, Lionel Pons, Agnezscia Rajca, Tiana Ravonimihanta, Jonathan Robert, Vincent Robinot, Marine Rodallec, Jean-François Roquigny Jean-François, Lola Rossignol, Camille Roux, Marine Sablionnière, Thierry Seneau, Violaine Sultan, Vardouhi Tangalyan, Nicolas Van Kuijk, Isabelle Vernet, Joël Versavaud, Marc Vieillefon, Franck Zerbib, Samia Zidi

Institut de formation artistique Marseille Méditerranée

Directrice : Béatrice Simonet

Administration : Anthéa Adouane-Vasseur, Halima Ali Djoumoi, Marie Philippe, Garance Pichet

Équipe Pédagogique : Pierre Louis Albert, Agathe Bastide, Bernard Briancon, Françoise Buadas, Miguel Canchari, Pierre Chanoine, Jérémie Delhome, Ludivine Lefebvre, Esther Maine, Aurélien Meimarais, Delphine Mogarra, Nicolas Nicolini, Nicolas Pilard, Valentin Saez, Karine Santi Weil, Ludivine Venet, Audrey Ziane

Nous contacter

Campus art Méditerranée

184 avenue de Luminy, 13009 Marseille
04 91 82 83 10
campusartmediterranee.fr

Linkedin : @campus-art-mediterranee

Beaux-Arts de Marseille

184 avenue de Luminy, 13009 Marseille
beauxartsdemarseille.fr

Instagram : @beauxartsdemarseille

Linkedin : @beaux-arts-de-marseille

YouTube : Beaux-Arts de Marseille

Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille

2 place Auguste et François Carli, 13001 Marseille
conservatoiredemarseille.fr

Instagram : @conservatoirepierrebartzet

Linkedin : @conservatoire-pierre-barbizet-de-marseille

Facebook : @conservatoirepierrebartzet

Institut de formation artistique Marseille Méditerranée — IFAMM

2 place Auguste et François Carli, 13001 Marseille
campusartmediterranee.fr

Instagram : @ateliers_beaux_arts_marseille

Accès Luminy

En bus :

- **Départ Castellane** : Ligne B1 ou Ligne JET21, direction Campus de Luminy, arrêt Luminy PN des Calanques
- **Départ Sainte-Marguerite Dromel** : Ligne 24, direction Campus de Luminy, arrêt Luminy PN des Calanques

En métro :

- **Ligne M2** : Direction Sainte Marguerite Dromel, arrêt Prado, puis prendre le bus (Ligne B1 ou JET21)

Accès Palais Carli

En tramway :

- Ligne 1, arrêt Noailles ou ligne 2, arrêt Cannebière - Garibaldi

En métro :

- **Ligne M2** : Arrêt Noaille ou Notre Dame du Mont

En bus :

- **Ligne 81** : Arrêt Cours Lieutaud



Campus art Méditerranée

184 avenue de Luminy,
13009 Marseille
04 91 82 83 10
campusartmediterranee.fr

& ses établissements :
Beaux-Arts de Marseille — Conservatoire Pierre Barbizet — IFAMM